

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3172 - MARDI 20 MARS 2018

FINANCES PUBLIQUES

Un plan d'actions pour améliorer la comptabilité de l'Etat



Des participants à l'atelier

La Direction générale de la comptabilité publique (DGCP) a initié une série d'ateliers destinés à réformer, à travers le plan d'actions stratégiques 2018-2022, la comptabilité de l'Etat.

L'objectif est d'améliorer les finances publiques et de mieux centraliser les écritures comptables. « D'autres points seront examinés au cours des ateliers croisés, qui seront organisés pour harmoniser les points de divergence entre les différents services sous tutelle, notamment le point sur l'harmonisation de nouveaux organigrammes proposés par la direction générale du trésor et la DGCP », a indiqué le DGCP, Henri Loundou. [Page 3](#)

INTÉGRATION

L'UA s'apprête à se doter d'un espace de libre-échange

L'accord portant création de la zone de libre-échange continentale sera paraphé le 21 mars à Kigali, au Rwanda, à l'occasion de la Conférence extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA).

Les parties prenantes de ce texte

seront appelées à éliminer progressivement les barrières tarifaires, libéraliser le commerce des services, coopérer en matière douanière et mettre en œuvre les mesures de facilitation des échanges.

[Page 6](#)

ASSISES NATIONALES DE LA PRESSE

Le CSLC lance un appel à contribution



Philippe Mvouo et les responsables des médias

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, a invité le 19 mars les acteurs des médias à apporter diverses contributions en vue de la tenue de la grand'messe de la presse congolaise dont la date reste à fixer. Selon le président de l'institution de régulation, ces assises permettront de faire le bilan des premiers états généraux de la presse nationale organisés en 1992. [Page 3](#)

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

La Mancha et Cara se qualifient au tour de cadrage

Les deux clubs congolais restés en lice en compétition continentale, La Mancha et Cara, ont validé vendredi et dimanche leur ticket pour le tour de cadrage.

Battus respectivement par Al Ahly Shandy (1-2) et Union sportive Ben Guerdane (1-3) en match retour des seizièmes de

finale de la Coupe africaine de la confédération, les deux représentants congolais se sont tirés d'affaire grâce à leurs victoires (3-0) concédées à domicile lors de la manche aller.

[Page 11](#)



La Mancha célébrant sa victoire

GRANDS LACS

Déclaration du président en exercice de la CIRGL sur le Kenya [Page 6](#)

Éditorial
Relance

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Relance

Que le Congo, notre Congo, ait aujourd'hui toutes les cartes en main en dépit des apparences pour franchir l'obstacle que la chute brutale des cours du pétrole sur les marchés mondiaux a élevé devant lui ne fait aucun doute. Mettant de l'ordre dans sa gouvernance publique, luttant contre la corruption qui gangrène ses finances, réduisant de façon drastique les dépenses de l'Etat et de ses administrations, négociant avec ses créanciers l'aplanissement de ses dettes, il redonne, en effet, confiance à la communauté financière internationale, mais aussi aux investisseurs étrangers qui affirment désormais clairement leur volonté de participer à la relance qui se dessine.

Nous l'avons écrit ici même à maintes reprises et nous le réécrivons aujourd'hui sans l'ombre d'un doute : cette relance ne portera ses fruits durablement que si elle permet à la société civile de devenir le principal acteur de la nouvelle économie qui se dessine. Mais cela ne se fera, ne pourra se faire, que si la puissance publique, à commencer par le gouvernement, met en place sans tarder les dispositifs qui permettront aux producteurs, aux commerçants, aux artisans, aux industriels petits et grands, aux financiers de développer leurs activités. Autrement dit, si la société civile s'impose avec l'aide de l'Etat comme le principal acteur économique du Congo.

Reconnaissons-le, nous en sommes encore loin. Car même si de grands progrès ont été accomplis ces dernières années, les entreprises et les services publics tiennent toujours chez nous le haut du pavé en raison de la place éminente qu'occupent toujours le pétrole et le gaz dans la production de la richesse nationale. Le défi que nous devons relever si nous ne voulons plus dépendre exclusivement de l'exploitation des matières premières énergétiques est donc bien celui de développer un secteur privé puissant et diversifié qui, tout à la fois, créera de l'emploi et de la richesse.

S'il est un dialogue national qui doit s'engager dans le moment présent, c'est bien celui-ci que l'on peut résumer en ces quelques mots : comment la nation congolaise doit-elle s'y prendre pour donner au secteur privé la place éminente qui lui revient dans l'univers économique très ouvert et donc très concurrentiel qui s'impose à l'échelle planétaire ?

Les Dépêches de Brazzaville

COMMÉMORATION

Marien Ngouabi, 41 ans déjà...

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, accompagné des membres du secrétariat permanent, a déposé, le 18 mars à Brazzaville, une gerbe de fleurs sur la tombe du fondateur de leur parti et ancien chef de l'Etat, à l'occasion du 41e anniversaire de sa disparition.

Evoquant la mémoire de l'homme, Pierre Ngolo a rappelé « qu'il s'agit de faire que l'esprit de Marien Ngouabi reste toujours vivant, présent chez les membres et sympathisants du PCT. Marien Ngouabi est resté l'exemple, la source intarissable. Et sa mémoire doit être pérennisée. Aujourd'hui, on la pérennise à travers ce geste. Marien Ngouabi est immortel pour les membres du PCT. Ses enseignements restent. Il est pour nous une ressource inépuisable ».

Pour sa part, le membre du PCT, Guy Marius Okana, a souligné que « c'était un homme d'action, un chef d'Etat qui a marqué les Congolais. », avant d'ajouter: « Aujourd'hui, nous qui sommes membres du PCT, le parti qu'il a fondé, nous ne pouvons pas l'oublier. Le président Marien Ngouabi voulait que le socialisme scientifique soit la ligne idéologique des Congolais. Les intérêts égoïstes ne le caractérisaient pas et la rigueur faisait partie de sa marche.



Il revenait souvent sur les questions d'unité nationale pour le développement du Congo et c'est cela l'empreinte de l'homme ».

Il faut noter que la veille de cette commémoration, le secrétariat permanent

chargé de la promotion de la femme a organisé un colloque sur le thème « Enjeux et perspectives de la journée du 13 mars, journée de la femme militante du PCT », en souvenir du 13 mars 1977, jour où le président Marien Ngouabi s'adressait aux femmes. La cause-débat a connu la participation de quelques intervenants parmi lesquels, Ida Victorine Ngampolo. Membres du PCT, elle a revisité l'histoire du Congo à travers la vie de Marien Ngouabi avec sa célèbre phrase : « Lorsque ton pays est sale, tu ne peux le laver qu'avec ton sang ». Elle a signifié aux militantes de l'Organisation des femmes du Congo (OFC) que la journée du 13 mars 1977 est très importante, parce que c'était la dernière sortie du président Marien Ngouabi. « Il s'est adressé aux femmes et cette adresse a aujourd'hui valeur de testament. Le président Marien Ngouabi était beaucoup informé. Il croyait à ce qu'il faisait et pensait surtout à l'unité des Congolais. Marien Ngouabi a sacrifié sa vie pour ce pays. Il était un modèle pour ce pays et son exemple devait inspirer les femmes de l'OFC. », a-t-elle fait savoir en substance.

Jean Jacques Koubemba

VIE ASSOCIATIVE

Une organisation de promotion de l'égalité homme-femme voit le jour

L'association Parité, alternance et développement (PAD) a fait sa sortie officielle, le 17 mars à Brazzaville, en présence de plusieurs personnalités.

Dirigée par la conseillère municipale Nancy Sidoine Ossibi, la PAD est une association à but non lucratif. Elle mène son combat pour la défense de la lancinante question de la parité homme-femme au niveau des organes de prise de décisions.

La PAD, dont la sortie officielle a eu lieu en présence du ministre Pierre Oba, a pour objectifs d'orienter les jeunes vers l'entrepreneuriat, promouvoir la parité et le développement ; proposer des dispositions d'intégration au développe-

ment ainsi que défendre la représentativité de toutes les couches sociales. « Je dis avec certitude que le combat pour l'émancipation et l'autonomisation de la femme congolaise n'est pas encore achevé. Nous devons continuer à nous mobiliser et à militer pour la représentativité de la femme dans les sphères de prise de décisions. », a souligné la présidente de cette association, Nancy Ossibi.

Cette sortie publique a été suivie d'une conférence-débat portant sur « Le rôle et la place de la femme dans la société ». Deux sous-thèmes tirés de ce thème ont été développés à cet effet. Le premier, animé par la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan Nonault, a porté sur « La femme congolaise

face aux défis de développement et de la pauvreté ». Le second, intitulé « La femme congolaise dans les sphères de décision : la parité en question », a été, quant à lui, développé par l'ambassadeur du Sénégal au Congo, Batoura Sané Diagne. Dans leurs interventions, ces femmes ont exhorté leurs consœurs à être plus engagées afin de s'imposer devant les hommes par le travail. « La femme n'est pas un sexe faible, plutôt un sexe fort. Elle est la mère de l'humanité. Levons-nous chères sœurs, nous ne représentons pas 51% de la population congolaise pour continuer à dire que nous sommes marginalisées. », a affirmé Arlette Soudan Nonault devant l'auditoire à dominance féminine.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiue Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Nécessité de moderniser la production des comptes de l'Etat

La régie de la comptabilité de l'Etat souffre d'un manque de moyens matériel et humain. Une situation qui ne permet pas à celle-ci, par exemple, de mieux centraliser les écritures de ses comptables supérieurs ou d'effectuer ses contrôles.

La réforme du secteur de la comptabilité publique a été au cœur d'un échange, le 16 mars à Brazzaville, entre des cadres de la Direction générale de la comptabilité publique (DGCP) et la tutelle. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre d'une série d'ateliers des régies financières, visant à élaborer le plan d'actions 2018 et le document de stratégies de la réforme des finances publiques pour la période 2018-2022.

Les administrateurs comptables participant à cette rencontre ont examiné les quatre documents de réformes, dont la stratégie 2018-2022 de la DGCP sur la modernisation de la production des comptes. Ensuite, le plan d'actions opérationnel 2018 qui nécessitera six cent quarante-deux millions de



Des participants à l'atelier (Adiac)

francs CFA. Ce budget permettra de mener des campagnes de vulgarisation des textes de transposition des directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; le renforcement des capacités des ressources humaines et la création d'une cellule de communication.

Hormis ces points, les participants ont opté pour un nouvel

organigramme de la DGCP, qui comprendra désormais quatre directions centrales au lieu de trois, à savoir une direction de la réglementation ; une direction de l'informatique ; une direction du contrôle et de l'audit interne. La direction des affaires financières deviendra la direction des moyens généraux, avec un service de magasinage et des ressources docu-

mentaires. « D'autres points seront examinés au cours des ateliers croisés, qui seront organisés pour harmoniser les points de divergence entre les différents services sous tutelle, notamment le point sur l'harmonisation de nouveaux organigrammes proposés par la direction générale du Trésor et la DGCP. », a indiqué, le 16 mars, le directeur général de

la comptabilité publique et président du comité des réformes, Henri Loundou.

Instituée sous la tutelle du ministère des Finances et du budget par le décret n° 99-201 du 31 octobre 1999, la DGCP est chargée, entre autres, de centraliser les écritures des comptables supérieurs de l'Etat ; d'élaborer la réglementation générale de la comptabilité des recettes et des dépenses de l'Etat et des collectivités locales ; d'assurer l'organisation financière et comptable des postes comptables du Trésor public, des collectivités locales et des établissements publics.

Elle a également la charge de mettre en œuvre les réformes budgétaires et comptables de l'Etat ; de procéder aux analyses financières des budgets des collectivités locales et des établissements publics ; d'exercer le contrôle de conformité sur l'application, par les ordonnateurs et les comptables, des procédures budgétaires et comptables.

Fiacre Kombo

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Le Congo et l'Union européenne harmonisent leurs vues



Le ministre Nick Fylla s'entretenant avec Saskia de Lang en présence de ses collaborateurs/Adiac

La coopération entre les deux parties a été, le 19 mars à Brazzaville, au centre des échanges entre le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes et l'ambassadeur Saskia de Lang.

« Nous avons échangé sur l'ensemble de la coopération entre l'UE et le Congo sur là où il y a des terrains d'entente et de travail en commun. Nous avons aussi discuté de sa politique de formation professionnelle et les ambitions qu'il a pour le Congo, la mesure dans laquelle l'UE peut contribuer à cela, si ce n'est pas maintenant, peut-être à l'avenir. », a expliqué Saskia de Lang, cheffe de la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo.

En effet, Saskia de Lang a indiqué que le

ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, est préoccupé par l'emploi et la formation des jeunes. « Le ministre est tout à fait conscient de l'importance d'avoir une bonne formation pour l'ensemble des jeunes de ce pays dont le nombre est croissant au quotidien. Ce nombre varie sur un marché de travail, il est essentiel qu'il soit pourvu de formations pour pouvoir se créer un avenir et se trouver un emploi. Cette stratégie va de pair avec une politique de l'emploi pour laquelle le ministre est également responsable. », a-t-elle conclu, sans donner plus de détails sur ce que le Congo pourrait attendre de l'UE.

Parfait Wilfried Douniama

MÉDIAS

Un appel à contribution pour l'organisation des assises nationales de la presse

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, a invité le 19 mars les responsables des médias à s'approprier le projet de la tenue des états généraux de la presse congolaise.

Les assises permettront aux professionnels des médias de discuter sur des questions qui concernent leur métier, a expliqué Philippe Mvouo. Parmi celles-ci, les sujets liés à l'environnement et aux conditions de travail ainsi qu'à leur condition qui n'est pas respectée dans divers milieux.

Selon lui, ces retrouvailles consistent également à dresser le bilan après la tenue des premiers états généraux en 1992. « A partir de ces assises, les pro-

« A partir de ces assises, les professionnels des médias sauront s'ouvrir à l'évolution du monde. Cette réunion doit se tenir afin de parler à nos dirigeants pour leur démontrer notre indispensabilité dans la gouvernance du pays. »

fessionnels des médias sauront s'ouvrir à l'évolution du monde. Cette réunion doit se tenir afin de parler à nos dirigeants pour leur démontrer notre indispensabilité dans la gouvernance du pays. », a-t-il dit, avant d'ajouter : « Tous les médias diffuseront gratuitement le message des assises ».

Le président du CSLC a aussi décrit le tableau sombre des médias qui, d'après lui, ne respectent pas l'éthique et la déontologie de la profession. La

presse nationale n'a pas de bons rapports avec les pouvoirs publics », a poursuivi Philippe Mvouo.

Il a argumenté en montrant que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, travaille plus avec la presse internationale, parce que la presse nationale ne l'accompagne pas dans ses réalisations et visions. « La presse nationale ne le satisfait pas et ne l'accompagne pas. Accompagner le président consiste à traduire effectivement ce que lui et le gouvernement réalisent. Le chef de l'Etat avait autorisé à la presse de critiquer le gouvernement en regardant son action. », a souligné Philippe Mvouo. Les interrogations ont porté sur la durée de diffusion du message des assises dont la date n'est pas encore connue du public dans les différents organes de presse ainsi que la redevance audiovisuelle. Au terme de la rencontre, Joachim Mbandza a indiqué, pour le compte de la commission ad hoc pour la société civile auprès du conseil, que la réunion a été une sensibilisation à l'organisation de la rencontre des professionnels des médias afin de les inciter à apporter leur contribution. « Les assises nationales de la presse sont un événement important dans la vie des professionnels. Elles devraient se tenir au mois de mai, mais elles ont été repoussées en juin. », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante entreprise congolaise recrute aux postes et dans les conditions ci-dessous. Les dossiers de candidature (CV + Lettre de motivation) sont à envoyer avant le 2 avril 2018.

I- Un Agent Commercial

Tâches et responsabilités :

Recherche et propose de nouveaux axes de développement, définition cibles, participation à la prospection commerciale ; Effectue le suivi des prospects actuels...

Profil recherché :

1- Au moins BAC+2/3 en communication, marketing;
2- Au moins 3 ans d'expérience dans une entreprise de grande distribution
recrutement.icc2018@gmail.com

II- Un Responsable Achats & Moyens Généraux :

Tâches et responsabilités :

Sous la responsabilité du DAF, il/elle devra :

- 1- Effectuer l'ensemble des achats de l'entreprise en - Concluant tout ou partie des achats de produits ou de services nécessaires au fonctionnement et/ou à la production de l'entreprise ;
- Prospectant les marchés, évaluant la capacité des fournisseurs à répondre aux impératifs de coûts, de délais, de qualité, de quantité...
- Négociant les meilleures conditions en tenant compte des objectifs techniques et commerciaux
- 2- Assurer l'interface entre les fournisseurs, la production, la commercialisation et la recherche-développement
- 3- Gérer la relation avec les autorités douanières, les transitaires, les transporteurs et les fournisseurs ;
- 4- Suivre et améliorer les performances de l'équipe sous sa supervision
- 5- Assurer le reporting à la Direction Administrative et Financière sur les activités du service...

Profil recherché

1- Bac + 3 au moins en Logistique/Achat, Commerce, Economie.
2- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle à un poste similaire
3- Maîtrise de la langue anglaise est un atout
4- Connaissance de l'outil informatique
5- Rigueur/Autonomie/Sens de responsabilité
recrutement.achats2018@gmail.com

III- Un (1) Contrôleur de gestion/Auditeur interne

Tâches et responsabilités

Sous la responsabilité directe du DAF, il/elle aura pour principale mission de vérifier le respect des systèmes d'information comptable et financière. Il s'assure du respect de toute la réglementation en vigueur en République du Congo. Ainsi, il participe à toutes les missions d'audit

dans l'entreprise.

- Il suit et oriente les différents départements dans les différentes phases opérationnelles tout en garantissant le respect des procédures mises en place dans la société ;
- Identifier et évaluer les risques potentiels relatifs à l'ensemble de l'activité de l'entreprise et en proposer des améliorations...

Profil recherché :

- 1- Au moins BAC+3 en comptabilité, finance, contrôle de gestion ou audit ;
 - 2- Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de l'audit
 - 3- Sens du contact et de l'écoute / Discrétion ;
 - 4- Maîtrise de l'anglais
 - 5- Capacité d'adaptation et bonne résistance au stress ;
 - 5- Respect des délais...
- recrutement.audit2018@gmail.com

IV- Un Chef Comptable

Tâches et responsabilités

- 1- Sous la responsabilité directe du DAF, il/elle est le garant de l'application des procédures comptables et fiscales et du respect des délais de clôture des comptes.
- 2- Il est présent dans la production et la supervision des opérations comptables
- 3- responsable de la production des états financiers, de la bonne application des normes comptables et de la gestion des relations avec des tiers...

Profil recherché :

- 1- Au moins BAC+4/5 en comptabilité, finance, contrôle de gestion ou audit ;
 - 2- Au moins 5 ans d'expérience au poste de Chef comptable ou poste similaire ;
 - 3- Rigueur/Autonomie/Sens de responsabilité ;
 - 4- Respect des délais...
- recrutement.cc2018@gmail.com

V- Directeur(trice) Commercial(e) et Marketing

Tâches et responsabilités

Il/Elle sera responsable des activités de vente, du marketing et de la publicité. Chargé(e) du développement, il/elle supervisera la prospection. Il/Elle devra mettre en place, consolider et rendre compte de toute la stratégie commerciale à la direction générale.
Il/Elle définira et contrôlera la charte de commercialisation des produits de la société.
Il/Elle dirigera et animera toute l'équipe de sa direction.

Profil recherché :

- 1- Bac +4/5 en commerce, Marketing...
 - Expérience confirmée en négociation et management d'équipe commerciale / Fédérateur
 - Vision stratégique, Sens de responsabilité ;
 - Autonomie/Leadership/Esprit d'équipe, Résistance au stress...
- recrutement.dcm2018@gmail.com

CHINE

Les prix de l'immobilier se stabilisent sur fond de restrictions du gouvernement

Les prix des logements sont restés généralement stables dans les grandes villes chinoises en février dans le cadre des restrictions sévères imposées par le gouvernement sur l'achat de logements, ont montré lundi des données officielles.

Alors que le gouvernement maintenait les restrictions d'achat pour contenir la demande spéculative, les prix des logements neufs ont reculé dans les plus grandes villes du pays et ont ralenti leur hausse dans d'autres grandes villes sur-

Dans les villes de Beijing, Shanghai, Guangzhou et Shenzhen, les prix moyens de ces logements ont baissé par rapport au mois précédent, respectivement de 0,3%, 0,2%, 0,4% et 0,6%, selon les données du BES.

Ceci intervient après que les données du BES ont montré la semaine dernière que la croissance des investissements dans le développement immobilier avait rebondi durant les deux premiers mois de 2018, en hausse de 9,9% par rapport à l'année précédente, contre une croissance de 7% enregistrée en 2017.

Au cours des années précédentes, la flambée des prix de l'immobilier, particulièrement dans les grandes villes, a alimenté des préoccupations sur les bulles immobilières. Pour contenir la spéculation, les gouvernements locaux ont adopté ou étendu leurs restrictions sur les achats immobiliers et augmenté l'acompte minimal exigé pour l'emprunt hypothécaire.

Le rapport d'activité du gouvernement de cette année a réitéré que «le logement, c'est pour habiter, non pour spéculer». «*Nous allons encourager l'achat de logements à usage personnel, développer le marché des logements locatifs, et soutenir la copropriété*», indique le rapport d'activité.

«Nous allons encourager l'achat de logements à usage personnel, développer le marché des logements locatifs, et soutenir la copropriété»,

veillées par le gouvernement, selon des données publiées par le Bureau d'Etat des Statistiques (BES).

En base mensuelle, ils ont baissé dans 12 villes de premier rang sur 15, tandis que ceux dans 55 autres grandes villes surveillées ont affiché une croissance ralentie ou faible en février.

En base annuelle, les 15 villes de premier rang ont vu ces prix baisser de 0,1% en février, mais leur hausse dans 55 autres villes s'est accélérée.

Les prix des logements anciens dans les villes de premier rang ont baissé en février pour le 17^e mois consécutif;

CENTRAFRIQUE

La CEEAC et l'ONU réaffirment leur soutien aux initiatives en faveur d'une paix durable

La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et l'ONU ont réitéré, ce week-end, leur détermination à soutenir les initiatives pour la paix et le développement de la République centrafricaine (RCA).

A l'issue d'une mission conjointe effectuée du 15 au 17 mars dernier, le secrétaire général de la CEEAC, Ahmad Allam-Mi, et le Représentant spécial du secrétaire général et chef du bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (Unoca), François Louncény Fall, ont réaffirmé leur soutien à l'initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA pour les progrès accomplis dans la mise en œuvre de sa feuille de route. Ils l'ont encouragé à poursuivre et à conclure dans les meilleurs délais les contacts avec tous les protagonistes en vue d'une résolution rapide et définitive de la crise en RCA.

Tout en condamnant vivement la persistance des attaques contre la population civile, le personnel humanitaire et les Casques bleus, MM. Ahmad Allam-Mi et Louncény Fall, dans un communiqué publié samedi, ont lancé un appel en direction de l'Union africaine,

des organisations intergouvernementales et des pays de la sous-région, ainsi que des partenaires internationaux, pour qu'ils apportent un appui nécessaire à l'initiative africaine.

Le communiqué appelle également les parties au conflit à observer «une cessation immédiate des violences et des hostilités», à «déposer les armes» et à «s'engager de bonne foi» dans la recherche d'une solution pacifique à la crise, dans le cadre de l'initiative africaine.

Les deux hommes ont salué les engagements pris par les partenaires vis-à-vis de la RCA, notamment lors de la table ronde de bailleurs de fonds tenue à Bruxelles, en novembre 2016. Ils ont encouragé ces partenaires à traduire leurs engagements dans les faits, afin de permettre au gouvernement centrafricain de relever les défis politiques, socio-économiques, institutionnels et sécuritaires auxquels le pays est confronté, et de fournir aux populations les services sociaux de base.

Ils ont, en outre, rappelé la pertinence de la Déclaration sur la RCA adoptée lors de la 45^{ème} réunion du Comité consultatif

permanent de l'ONU chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (Unscac) tenue à Kigali, au Rwanda, le 8 décembre dernier, dont les dispositions ont souligné la nécessité d'une forte implication des partenaires régionaux et internationaux dans les questions centrafricaines permettant au Conseil de sécurité de l'ONU de «poursuivre l'allègement de l'embargo sur les armes en vue de l'équipement et du réarmement des Forces armées centrafricaines (Faca)».

Ce même texte a encouragé la mission onusienne en Centrafrique Minusca à soutenir la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national.

Durant leur séjour centrafricain, MM. Allam-Mi et Louncény Fall, ont échangé avec les plus importants dignitaires du pays, dont le chef de l'Etat, Faustin Archange Touadéra, le Panel des facilitateurs de l'initiative africaine, le corps diplomatique, le représentant spécial du secrétaire général des nations en RCA et chef de la Minusca, Parfait Onanga-Anyanga, ainsi que les représentants de la société civile et des principales confessions religieuses.

BURUNDI

Pierre Kurunziza fixe le référendum constitutionnel au 17 mai

La date du vote sur une réforme constitutionnelle controversée, qui pourrait permettre à l'actuel président de la République de se maintenir au pouvoir jusqu'en 2034, a été fixée dans un décret signé le 18 mars.

«*Tous les citoyens burundais remplissant les conditions requises par la loi, résidant au Burundi ou à l'étranger, sont appelés à participer au référendum constitutionnel qui se tiendra le 17 mai 2018.*», indique le texte. Les autorités burundaises avaient précédemment annoncé que le référendum aurait lieu en mai, mais n'avaient pas fixé de date. Si la Constitution burundaise prévoit que toute révision de cette dernière doit être approuvée «à la majorité des quatre cinquièmes des membres qui composent l'Assemblée nationale et des deux tiers des membres du Sénat», le décret signé s'est opposé à cette démarche. Il prévient plutôt que la réforme sera adoptée si la proportion de votes favorables est de 50% plus une voix, une disposition critiquée par l'opposition et certains observateurs.

Le document signale, par ailleurs, que les partis ou individus souhaitant participer à la campagne référendaire, qui commencera deux semaines avant - qu'ils soient pour ou contre la réforme -, doivent s'inscrire auprès de la Commission électorale nationale indépendante entre le 23 mars et le 6 avril. Depuis le lancement par le gouvernement, le 12 décembre, de la campagne d'explication sur le référendum constitutionnel, plusieurs militants qui la dénonçaient ont été arrêtés sous l'accusation de promouvoir le «non» à la réforme.

En octobre 2017, le gouvernement burundais avait adopté un projet de révision de la Constitution, soumis à référendum, qui permettrait au président Nkurunziza, 54 ans et au pouvoir depuis 2005, de briguer à partir de 2020 deux mandats de sept ans. Ce texte a été critiqué par la communauté internationale, notamment l'Union africaine.

Une fois la réforme admise, elle va, selon l'opposition, «signer la mort» de l'Accord de paix signé en 2000 à Arusha, lequel avait ouvert la voie à la fin de la guerre civile (1993-2006) ayant fait plus de trois cent mille morts.

Rappelons que l'annonce, en avril 2015, de la candidature de Pierre Nkurunziza à un troisième mandat, avait plongé le Burundi dans une crise politique qui a fait au moins mille deux cents morts et plus de quatre cent mille déplacés.

Nestor N'Gampoula

DJIBOUTI

Décès de l'ancien Premier ministre

Barkat Gourad Hamadou est décédé dimanche dans un hôpital français à l'âge de 88 ans, annonce un communiqué officiel.

Barkat Hamadou a été le Premier ministre de Djibouti pendant plus de deux décennies, de 1978 à 2001.

Le chef de l'Etat djiboutien, Ismaïl Omar Guelleh, a salué la mémoire de l'homme qui fut, a-t-il écrit, «un des plus valeureux serviteurs de la nation, une des figures majeures de la scène politique djiboutienne et un grand patriote qui a toujours œuvré en faveur de l'intérêt général».

«*Il fait partie d'un cercle restreint de responsables politiques qui se sont battus pour l'instauration d'une unité durable dans notre pays*», a précisé le président Guelleh dans son communiqué.

«*Il restera gravé dans la mémoire collective pour le rôle prépondérant qui fut le sien dans le cadre des négociations de paix d'Aba'a. BarKat Gourad Hamadou, un ami au grand cœur, marqua de son empreinte les efforts visant à restaurer la concorde nationale*», a ajouté le chef de l'Etat djiboutien.

En 1994 à Aba'a, le gouvernement djiboutien a signé avec la rébellion un accord de paix, mettant fin à trois ans d'hostilités qui ont ravagé le pays.

BÉNIN

Une soixantaine de centres de santé illégaux fermés à Nikki

Les autorités communales de Nikki, une ville située à environ 600km au nord-est de Cotonou, la capitale économique béninoise, ont fermé une soixantaine de centres de santé illégaux sur le territoire de la commune, a-t-on appris lundi de source officielle.

«*Ces cabinets sont ouverts dans des maisons où on traite des malades et fait accoucher des femmes sur des bancs et des lits de fortune. Pour la plupart, ce sont des aides-soignants qui tiennent ces centres. Les produits utilisés sont de qualité douteuse*», a fustigé Oumarou Lafia, le maire de la commune.

S'exprimant sur Frissons Radio, Lafia a fait constater que ces cabinets de soins étaient devenus des mouroirs. «*Le taux de mortalité de plus en plus élevé enregistré, ces derniers temps dans la commune, a suscité la décision du conseil communal de Nikki*», a-t-il expliqué.

Selon le ministère de la Santé, sur 2 614 centres de santé privés installés au Bénin, seuls 787, soit moins d'un tiers, ont officiellement reçu une autorisation.

Le gouvernement «a déjà répertorié tous les centres de santé illégalement installés sur le territoire béninois et les dispositions sont en train d'être prises pour leur fermeture», a déclaré récemment le ministre de la Santé, Alassane Seidou.

Xinhua

MADAGASCAR/CYCLONE

Le passage d'Eliakim fait 17 victimes et des milliers de sinistrés

Le passage du cyclone Eliakim à Madagascar a fait 17 morts et plus de 15.000 sinistrés, a publié lundi matin le bureau de la gestion des risques et des catastrophes (BNGRC). À Madagascar plus 6000 personnes sont également déplacées et plus de 1200 cases d'habitation ont été inondées, environs 600 autres détruites à cause des pluies torrentielles. Deux routes nationales sont coupées : la RN2 reliant

Antananarivo la capitale malgache et Toamasina, à l'est du pays ainsi que la RN6 desservant la partie nord du pays, reliant les districts d'Ambilobe et d'Ambanja.

Des éboulements de terrain et un pont coupé par la montée des eaux ont provoqué ces dégâts après le passage d'Eliakim samedi et dimanche à Madagascar, selon le BNGRC.

DIPLOMATIE

Rodolphe Adada accrédité à la Principauté de Monaco

L'ambassadeur du Congo en France a remis, le 13 mars, ses lettres de créance au Prince Albert II, en compagnie de Roberto Lauro, consul honoraire de la République du Congo à Monaco.

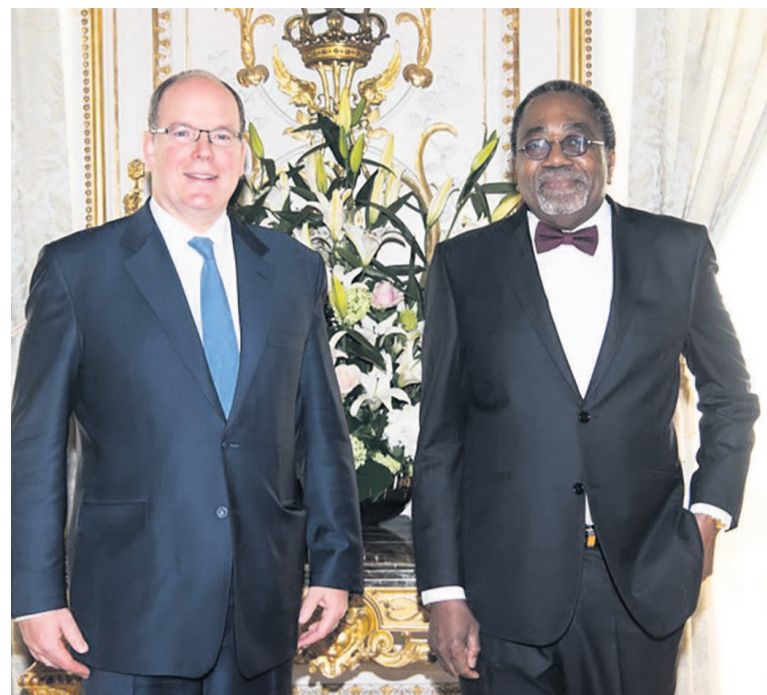
Rodolphe Adada est accrédité en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en Principauté de Monaco, avec résidence en France. La cérémonie s'est déroulée au Palais princier, en respect de la tradition, avec une présentation d'armes du détachement de la compagnie des carabiniers du prince aux ordres du commandant Martial Pied, adjoint au chef de corps des carabiniers.

Selon la formule consacrée, rendant officiel l'agrément à l'accréditation donné par le prince Albert, le 25 avril de l'année dernière, Rodolphe Adada s'est adressé au prince Albert II en ces termes : « Monseigneur, j'ai l'honneur de présenter à votre Altesse les lettres de créance qui m'accréditent auprès d'elle en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo ».

La République du Congo et

la principauté de Monaco, guidées par les objectifs de la Charte des Nations unies, ont signé depuis le 27 février 2014, à Paris, la convention d'établissement des relations diplomatiques, conformément aux dispositions de la Convention de Vienne du 18 avril 1961 sur les relations diplomatiques, et de la Convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 avril 1963.

Parmi les dossiers de coopération évoqués, l'ambassa-



S.A.S. le Prince Albert II et Rodolphe Adada, ambassadeur du Congo à Monaco (DR)

teur du Congo a pu échanger avec Anne-Marie Boisbouvier, conseiller au cabinet du prince Albert II, sur les questions de l'environnement en général et, en particulier, celle du Fonds

bleu pour le Bassin du Congo, s'appuyant sur le fait que les questions environnementales sont d'un intérêt particulier pour la principauté.

Marie Alfred Ngoma

CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA REGION DES GRANDS LACS (CIRGL)



DECLARATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO, PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA REGION DES GRANDS LACS SUITE A LA PUBLICATION LE 09 MARS 2018 DE LA DECLARATION COMMUNE DU PRESIDENT UHURU KENYATTA ET DE MONSIEUR Raila ODINGA

La déclaration commune publiée, le 9 mars 2018, par Son Excellence Monsieur UHURU KENYATTA, Président de la République du Kenya et Monsieur Raila ODINGA, Président de la NASA et leader de l'opposition, m'offre l'opportunité solennelle de leur adresser mes sincères félicitations pour les efforts inlassables qu'ils déploient en vue de la consolidation de la paix sociale et la cohésion nationale.

Cette recherche permanente de consensus prend appui sur les vertus du dialogue constructif et intègre les recommandations du Protocole sur la démocratie et la bonne gouvernance, attendant au Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs, signé le 15 décembre 2006 à Nairobi au Kenya.

L'évolution heureuse de la situation kényane constitue un magnifique exemple de compréhension et de tolérance qui appelle, l'ensemble des Etats membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), à l'exercice consensuel de la démocratie et la gestion apaisée du pouvoir.

L'engagement pris par les deux personnalités en vue de mettre fin aux divergences politiques, sources de désolation et d'instabilité, est le gage d'une nouvelle dynamique au service du développement socio-économique du Kenya.

En ma qualité de Président de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et au nom de tous les pays membres de cette institution :

-Je salue l'initiative prise par les deux protagonistes en vue de rétablir la paix, consolider les institutions démocratiques et promouvoir le développement du Kenya, afin de répondre aux attentes de son peuple.

-J'exhorte tous les acteurs politiques et la société civile de la République du Kenya à se joindre à ce processus de réconciliation, dans l'intérêt supérieur de la Nation.

-J'invite la Communauté internationale, les partenaires bilatéraux et multilatéraux à accompagner les autorités de la République du Kenya dans ce processus.

-Je réitère ma disponibilité à soutenir tous les efforts visant la paix, la sécurité et la réconciliation nationale dans tous les pays de la région, en vue de leur développement multiforme.

Vive l'Union Africaine.

Vive la région des Grands Lacs.



Fait à Brazzaville, le 12 mars 2018.

AFRIQUE

Le projet de la zone de libre-échange sur la table des chefs d'Etat

Longtemps rêvée par les Africains, l'idée de la mise en place d'un espace commun de libre-échange tend vers sa concrétisation. L'accord y afférent sera signé, le 21 mars à Kigali, au Rwanda, en marge du sommet extraordinaire des dirigeants de l'Union africaine (UA).

Le texte prévoit, entre autres, les objectifs, les principes, le champ d'application, la clause de rendez-vous, l'administration et l'organisation de la zone de libre-échange continentale africaine (Zleca) qui s'appuiera sur les communautés économiques régionales.

Les pays signataires de l'accord seront appelés à éliminer, de manière progressive, les barrières tarifaires, à libéraliser le commerce des services, à coopérer en matière de douane et à mettre en œuvre les mesures de facilitation des échanges, à établir et maintenir un cadre institutionnel de mise en œuvre et de gestion de la Zleca.

Cet accord est couplé des protocoles relatifs au commerce des services et des marchandises, aux règles et procédures de règlement des différends. Il sera suivi par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, le conseil des ministres du Commerce et le comité des hauts fonctionnaires du commerce.

La mise en place de la Zleca sera échelonnée sur une durée de cinq à quinze ans, en fonction de la situation économique de chaque partie prenante de l'accord. Elle peut toutefois engendrer des risques tels la perte des recettes publiques et la concurrence que subiront les industries locales en raison de la libération du marché.

En ce qui concerne le Congo, pour mieux profiter de la future zone de libre-échange continentale, il est préconisé au pays de développer la production, d'améliorer les infrastructures et la gouvernance économique.

Les pays qui mettront en œuvre l'accord commercial seront autorisés à développer leurs industries locales en appliquant des dispositions sur les produits sensibles qui font l'objet d'une libéralisation ou d'une période de transition et d'une liste d'exclusion incluant des produits non libéralisés.

Il est aussi prévu des dispositions correctives commerciales comme les sauvegardes des mesures antidumping et compensatoires, ainsi que celles portant protection des industries naissantes.

Selon l'accord, la perte des recettes tarifaires peut être compensée par des gains de bien-être et l'augmentation des recettes fiscales et internes résultant de la création d'échanges.

Christian Brice Elion

IN MEMORIUM

19 mars 1996 - 19 mars 2018

Mme Akouala

Ndien Pauline

Ta vie, un exemple d'intégrité
qui nous inspirera toujours.

Famille Akouala



LIBRAIRIE LES MANGUIERS


LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

 Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



RUSSIE

Vladimir Poutine promet de réduire la récession économique

Réélu triomphalement, le 18 mars, pour un quatrième mandat avec plus de 76% des voix, le président russe restera au pouvoir jusqu'en 2024 et s'est engagé à combattre le recul de l'économie dans son pays dû à la chute des cours du pétrole, mais aussi à des sanctions occidentales.

« Nous allons penser à l'avenir de notre grande patrie et de nos enfants. Nous sommes voués au succès. », a assuré l'homme fort de la Russie, qui s'adressait à ses partisans réunis dans le centre de Moscou, non loin du Kremlin, après sa réélection le 18 mars. Et appelant à l'unité pour réussir ce pari, Vladimir Poutine a déclaré : « Il est très important que nous gardions cette unité, cette unité est nécessaire pour avancer ». Le président Poutine a dit voir dans sa victoire un signe de soutien des Russes. « J'y vois la confiance et l'espoir de notre peuple, nous allons travailler de manière tout aussi dur, d'une manière tout autant responsable et efficace. », a-t-il déclaré. Ajoutant : « J'y vois la reconnaissance du fait que beaucoup de choses ont été faites dans des conditions très difficiles ».

La commission électorale l'a proclamé vainqueur de l'élection présidentielle avec un score qui dépasse de loin ceux des autres candidats : Pavel Grouddine du Parti communiste, qui a obtenu 12% après le dépouillement de 90%

« Nous allons penser à l'avenir de notre grande patrie et de nos enfants. Nous sommes voués au succès. »,

des bulletins, l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski (6%), la journaliste proche de l'opposition, Ksénia Soltchak (1,5%).

Pour l'opposant le plus acharné du pouvoir, Alexeï Navalny, « la victoire de Poutine avec plus de 70% des voix a été décidée d'avance ». Tout en prévenant continuer à appeler à des manifestations contre le régime, il a dit que tout

sera fait dans ce sens, puisque c'est « le seul moyen de mener une lutte politique en Russie ».

Hors de la Russie, la Chine a été la première puissance à féliciter Vladimir Poutine pour sa réélection. Par la voix de son président, Xi Jinping, lui-même réélu par le parlement chinois à la tête de l'Etat le 17 mars, Pékin a salué une relation sino-russe « à son meilleur niveau historique » et considéré que son retour au pouvoir sera « un exemple pour l'édification d'un nouveau type de relations internationales ».

Le chef du Kremlin revient au pouvoir alors que son pays est confronté à un climat de tensions sans précédent avec les Occidentaux concernant le conflit syrien, la crise ukrainienne, les accusations d'ingérence russe dans l'élection américaine de 2016, mais aussi sur l'empoisonnement de l'ex-espion russe, Sergueï Skripal et sa fille. Au sujet de cette dernière question, Vladimir Poutine a assuré, dans sa première conférence de presse après l'élection, qu'accuser la Russie était « du grand n'importe quoi », et indiqué que son pays est « prêt à coopérer » avec Londres à l'enquête.

Nestor N'Gampoula

IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE

L'Union européenne durcit les conditions pour les pays africains

La Commission européenne vient d'envisager des conditions encore plus strictes d'obtention de visa pour les Etats refusant d'accueillir leurs ressortissants refoulés.

Désormais, les pays d'origine des migrants qui n'acceptent pas de réadmettre sur leur sol leurs ressortissants en situation irrégulière renvoyés par l'Union européenne (UE) devront faire face à des « conditions plus strictes » pour obtenir des visas, selon une législation proposée par la Commission européenne. C'est un nouveau mécanisme proposé. Il vise à faire des visas de court séjour dans l'espace Schengen un « levier » pour accélérer les renvois vers leurs pays des migrants irréguliers et des demandeurs d'asile déboutés, selon un communiqué. Les pays de l'UE ont appelé les pays d'origine, notamment africains, à davantage de coopération aux « retours » de leurs nationaux considérés comme des migrants irréguliers.

A ce jour, ils déplorent de faibles résultats. C'est le cas avec le Mali, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. La Commission propose donc de « déclencher l'application de conditions plus strictes pour le traitement des visas lorsqu'un pays partenaire ne coopère pas suffisamment aux fins de la réadmission des migrants en situation irrégulière ». Les restrictions concerneraient notamment le délai maximal imparti pour le traitement des demandes, « la durée de validité des visas délivrés », « le montant des droits de visa », ou encore « l'exemption de ces droits applicable à certains voyageurs, tels que les diplomates ».

Une source diplomatique affirme que « certains pays comme le Mali, le Sénégal ou la Côte d'Ivoire coopèrent très peu ». Ajoutant : « Il faut batailler pour obtenir le fameux laissez-passer consulaire (nécessaire pour renvoyer un migrant vers son pays, et cela sape les rapports de confiance qu'on doit avoir avec ces pays) ». Quelque quatorze millions de visas ont été délivrés pour des courts séjours (quatre-vingt-dix jours maximum par période de cent quatre-vingts jours) à des fins touristiques ou commerciales en 2016, selon des chiffres de la Commission européenne. Ces visas sont indispensables pour les ressortissants d'une centaine de pays et leur permettent de circuler dans les vingt-six pays inclus dans l'espace Schengen.

La Commission suggère aussi « une hausse modérée des droits de visa », proposant de passer de soixante à quatre-vingts euros. L'exécutif européen a proposé de « simplifier les formalités » pour attribuer des visas, estimant que « la lourdeur des procédures peut dissuader les touristes de se rendre en Europe ».

Noël Ndong

Valéry Mikhaïlov : « Je pense que le président élu continuera à développer les relations avec des pays amis dont le Congo »

L'ambassadeur de Russie au Congo, Valéry Mikhaïlov, s'est ainsi exprimé lors du scrutin présidentiel auquel les russes vivants dans le pays ont participé, le dimanche 18 mars à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Au Centre culturel russe de Brazzaville, plus d'une centaine d'électeurs ont glissé leurs bulletins dans l'urne pour départager les huit candidats à la présidence de la Fédération de Russie. Au consulat honoraire de la Russie à Pointe-Noire, le vote s'est tenu un jour plutôt. Le verdict des urnes a plébiscité le président sortant, Vladimir Poutine, dès le premier tour (plus de 70%) pour un quatrième mandat. « Je pense que le président élu continuera à développer les relations avec les pays amis dont le Congo », a déclaré l'ambassadeur russe, Valéry Mikhaïlov, satisfait d'accomplir son devoir civique à l'image de ses compatriotes vivant en terre congolaise.

Les relations entre le Congo et la Russie datent, en effet, plus d'un demi-siècle. De l'époque de l'URSS à l'actuelle Fédération de Russie. Les deux pays sont liés par des accords de coopération dans plusieurs domaines. En décembre 2016 notamment, à tra-



L'ambassadeur de Russie au Congo glissant le bulletin dans l'urne. Crédit photo Adiac

vers la Grande Commission mixte de coopération tenue à Brazzaville, le Congo et la Russie ont signé des accords dans les secteurs de l'économie, l'éducation (le gouvernement russe octroie des bourses d'études chaque année aux étudiants congolais), les hydrocarbures et la défense. La société anonyme « Zarubezhneft » et la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), ont également signé un protocole d'accord par la même occasion. Le 1er janvier de la même année, l'accord sur l'exemption de visas pour les Congolais détenteurs de

passport diplomatique et de service est entré vigueur.

En octobre 2017, le diplomate russe a annoncé qu'un mémorandum d'entente sera signé entre le Congo et la Russie, dans le domaine de la santé, pour l'érection des installations visant à produire, à Brazzaville, une certaine gamme de médicaments contre le cancer en dehors de la formation des cadres congolais du secteur en Russie. Pour l'ambassadeur Russe, la coopération bilatérale globale entre les deux Etats fera des pas en avant au nom du réchauffement diplomatique.

Rominique Makaya

Xi félicite Poutine pour sa réélection comme président russe

Le président chinois Xi Jinping a envoyé lundi un message de félicitations au président russe élu, Vladimir Poutine.

Dans ce message, le président Xi a déclaré que ces dernières années, le peuple russe avait fait bloc en avançant fermement sur la voie du renforcement de la nation, de la revitalisation et du développement, en enregistrant de remarquables succès dans le domaine du développement économique et social et en jouant un rôle important et constructif dans les affaires

internationales.

Le président Xi a exprimé sa confiance dans le fait que la Russie serait sans aucun doute capable de continuer à connaître de nouveaux moments de gloire dans son développement national.

Actuellement, le partenariat de coopération stratégique globale Chine-Russie se trouve à son plus haut niveau historique, créant un exemple pour la construction d'un nouveau type de relations internationales caractérisées par le respect mutuel, l'égalité,

la justice, la coopération mutuellement bénéfique, et une communauté de destin pour l'humanité, a-t-il noté.

La Chine compte travailler avec la Russie afin de continuer à soutenir les relations sino-russes pour qu'elles atteignent un niveau plus élevé, de fournir une force motrice pour le développement national respectif des deux pays, ainsi que de promouvoir la paix et la stabilité dans la région et dans le monde entier, a ajouté le président Xi.

BÉNIN

Une soixantaine de centres de santé illégaux fermés à Nikki

Les autorités communales de Nikki, une ville située à environ 600km au nord-est de Cotonou, la capitale économique béninoise, ont fermé une soixantaine de centres de santé illégaux sur le territoire de la commune, a-t-on appris lundi de source officielle.

« Ces cabinets sont ouverts dans des maisons où on traite des malades et fait accoucher des femmes sur des bancs et des lits de fortune. Pour la plupart, ce sont des aides-soignants qui tiennent ces centres. Les produits utilisés sont de qualité douteuse », a fustigé Oumarou Lafia, le maire de la commune.

S'exprimant sur Frissons Radio, Lafia a fait constater que ces cabinets de soins étaient de-

venus des mouroirs. « Le taux de mortalité de plus en plus élevé enregistré, ces derniers temps dans la commune, a suscité la décision du conseil communal de Nikki », a-t-il expliqué.

Selon le ministère de la Santé, sur 2 614 centres de santé privés installés au Bénin, seuls 787, soit moins d'un tiers, ont officiellement reçu une autorisation. Le gouvernement « a déjà répertorié tous les centres de santé illégalement installés sur le territoire béninois et les dispositions sont en train d'être prises pour leur fermeture », a déclaré récemment le ministre de la Santé, Alasane Seidou.

Xinhua

GASTRONOMIE

Lancement à Brazzaville de Goût de France 2018

Prélude à l'événement, Michel Pré et Aurélie Godet, respectivement conseiller de coopération et attachée de presse de l'ambassade de France, ont animé le 19 mars une conférence de presse-dégustation, en compagnie des représentants de trois hôtels de la place.

Au cours de leurs interventions, Michel Pré et Aurélie Godet ont tour à tour expliqué au public l'importance de l'opération Goût de France, sa philosophie et son impact à travers le monde. « Ainsi, sous la forme d'un dîner, les chefs du monde entier rendront hommage à l'excellence de la cuisine française, à sa capacité d'innovation et de fédération autour de valeurs communes : le partage et le plaisir dans le respect de la planète et de la santé. », ont-ils dit. Cet événement, unique en son genre, met à l'honneur la gastronomie française en proposant le même jour, le 21 mars, des menus à la française dans plus de



Une vue des intervenants à la conférence de presse/credit photos adiac

cent cinquante pays répartis sur cinq continents et parfois même dans des lieux inattendus. L'objectif est de valoriser l'art de vivre à la française, les produits du terroir et plus largement, promouvoir la destination France à l'international. En effet, un tiers des touristes déclare aller en France pour sa gastronomie, dont le « repas gastronomique des français » est classé au pa-

trimoine mondial immatériel de l'Unesco en 2010. Pour cette quatrième édition, les ambassades de France à l'étranger et plus de trois mille restaurants participeront à l'événement, dont mille trois cents en France. Et pour la première fois cette année, une région sera mise à l'honneur : la nouvelle Aquitaine. Alain Ducasse, l'une des per-

sonnalités les plus influentes de la gastronomie mondiale, a souhaité que cette édition Goût de France soit également l'occasion de rendre hommage

au « pape » de la gastronomie française, Paul Bocuse. Ainsi, les chefs participants auront la possibilité d'intégrer, dans leur menu, un plat du répertoire ou inspiré de l'ADN de la cuisine du grand cuisinier récemment disparu.

Selon l'ambassade de France, le menu goût de France se compose d'un apéritif « enrichi » d'une entrée, d'un ou plusieurs plats, de fromage et d'un dessert, accompagnés de vins et de champagnes français.

À Brazzaville, trois hôtels (Africa, Pefaco Maya Maya et Radisson Blu) ont été sélectionnés pour participer à l'événement. Le menu proposé doit respecter la structure suivante : apéritif, entrée, plat, fromages, dessert, vins et champagnes français.

Yvette Reine Nzaba

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

La secrétaire générale salue l'engagement du Canada

Michaëlle Jean s'est dit ravie de constater que le pays s'investit avec plus de vigueur aux côtés de l'institution qu'elle dirige.

La secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) s'est exprimée à l'occasion d'une visite de travail au Nouveau-Brunswick, l'une des provinces du Canada. « Fidèle à son engagement dans la grande famille francophone, j'ai été ravie de retrouver à Moncton, ville du Sommet de 1999 des chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie où l'accent sera mis sur l'investissement nécessaire dans la jeunesse, combien le Premier ministre, Brian Gallant, son gouvernement et les forces vives de la province canadienne du Nouveau-Brunswick redoublent de volonté pour agir et s'investir toujours plus vigoureusement dans l'espace francophone et aux côtés de l'OIF », a notamment déclaré Michaëlle Jean. A l'invitation du Conseil économique du Nouveau-Brunswick, elle a rencontré plus d'une centaine d'hommes et de femmes d'affaires rassemblés par l'association provinciale Opportunités Nouveau Brunswick, pour discuter de leurs aspirations, leurs ambitions et de leur volonté de se saisir des occasions d'investissements et de partenariats dans le cadre de la stratégie économique et numérique déployée par l'OIF.

A cette occasion, elle a pu rencontrer les principaux acteurs du secteur économique de la province canadienne, en prenant la parole devant le Conseil économique du Nouveau-Brunswick sur le thème « La Francophonie, un atout pour le commerce international et le développement des affaires ».

« Les forces économiques et les autorités du Nouveau-Brunswick, territoire maritime, mais aussi de terres et de forêts, sont très conscientes des filières dans lesquelles leur expérience et leurs activités comptent. Elles souhaitent redoubler d'efforts et avec beaucoup de dynamisme, se positionner aux côtés de partenaires et pays de l'espace francophone dans les secteurs liés à l'économie bleue et l'économie verte. Je constate aussi au Nouveau-Brunswick un fort désir de diversifier ses champs d'activités économiques traditionnels à travers l'innovation dans le secteur numérique et les nouvelles technologies. La Francophonie offre, d'emblée, pour tout cela un espace d'innombrables possibilités et l'OIF est là dans son rôle de catalyseur pour impulser ces synergies. », a indiqué Michaëlle Jean, en expliquant comment l'OIF saura accompagner cette mobilisation stratégique du Nouveau-Brunswick sur la scène internationale.

Michaëlle Jean a également participé au lancement de la semaine internationale de l'université de Moncton où elle a rencontré de nombreux étudiants en provenance de tout l'espace francophone. Elle a ensuite prononcé un discours devant la Conférence J-Fernand-Landry et signé un protocole de collaboration entre l'OIF et l'Observatoire international des droits linguistiques.

La secrétaire générale a par la suite rencontré le Premier ministre du Nouveau-Brunswick, Brian Gallant, pour discuter des grands enjeux à venir en Francophonie et de la tenue des prochains Jeux de cette organisation, qui doivent se dérouler à Moncton et Dieppe, du 23 juillet au 1er août 2021.

Y.R.Nz.

INSTITUT
FRANÇAIS

DU CONGO
BRAZZAVILLE



fondation Chirac

AGIR AU SERVICE DE LA PAIX

JOURNÉE DE MOBILISATION CONTRE LES FAUX MÉDICAMENTS

Sous le haut patronage

de Madame **Lydia MIKOLO**
Ministre de la santé et de la population

En présence

de Madame **Claude Chirac**
de Monsieur **l'Ambassadeur**
de France au Congo
et du **Professeur Gentilini**

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

10h : Ouverture des stands

11h : Conférences

**14h : formation des jeunes
professionnels de la pharmacie**
(sur invitation uniquement)

18h : spectacle

« **Méfiez-vous des faux artistes
comme des faux médicaments** »
par **Juliette Fievet**

FONDATION
CHIRAC

JEUDI 22 MARS
À partir de 10h00
ENTRÉE LIBRE



Une soirée pleine de **SURPRISES** conçue et animée par Juliette Fievet journaliste RFI. Avec **DES SOSIES** (Fredy Massamba, Charlotte Dipanda, Koffi Olomidé, Bob Marley...) **DES ARTISTES** (Biz Ice, Djaust et Zao) et une **REMISE DE PRIX** par Claude Chirac et Roga Roga.

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois



Programme de Pays pour la République Du Congo

Contexte:

Le Catholic Relief Services –USCCB (CRS), est l'agence d'aide humanitaire et de Développement d'Outre-Mer de la Conférence Episcopale des Evêques des Etats Unis d'Amérique. CRS a été créé en 1943 et travaille dans plus de 100 pays à travers le monde avec ses partenaires locaux pour trouver des solutions durables à la souffrance et à la pauvreté dans le domaine des urgences, de la santé, de l'éducation, du VIH/SIDA, de l'agriculture, de l'eau, du microfinance et de l'édification de la paix.

Depuis les années 2000, CRS appuie à partir de son bureau de Kinshasa son partenaire CARITAS Congo à mettre en œuvre des activités d'urgence et de développement en république du Congo.

Dans le cadre, de la nouvelle subvention du Fond Mondial qui devrait débuter en mai 2018 pour une période de deux ans et sera centrée sur la distribution massive de MILDA dans les 12 départements de la république du Congo, CRS recrute sept (7) agents ci-dessous ;

- 1-Un (e) Chargé (e) d'administration, et ressources humaines.
- 2-Un (e) Chargé(e) des approvisionnements
- 3-Un(e) Chargé (e) des Finances
- 4-Un (e) Project/Grant Accountant
- 5-Un (e) Supply chain monitoring officer
- 6-Un (e) Cleaner & réceptionniste
- 7-Un (e) chauffeur

Pour plus d'informations sur les qualifications, diplômes et expériences requis pour chaque poste, vous pouvez contacter la CARITAS CONGO, Centre Interdiocésain des Œuvres (C.I.O) En face du Lycée Chaminade CONGO – Brazzaville ou consulter les sites internet (<http://www.jobinbrazza.com/>, ou www.emploi.cg).

Comment postuler : veuillez soumettre votre dossier composé d'un curriculum vitae incluant trois références professionnelles, une lettre de motivation adressée à Mr le Représentant Résident de CRS RD Congo et République de Congo basé à Kinshasa des copies certifiées conformes des titres académiques, des certificats et autres attestations des services rendus, tout autre document jugé utile sur le parcours dans une enveloppe fermée en mentionnant le titre du poste et à déposer à la réception du bureau de CARITAS CONGO, Centre Interdiocésain des Œuvres (C.I.O) En face du Lycée Chaminade CONGO – Brazzaville. Ou bien vous pouvez envoyer sous-forme électronique à l'adresse : CD_Jobs@global.crs.org au plus tard le 30 mars 2018 à 14 heures de Brazzaville.



OFFRE D'EMPLOI

Une société industrielle recherche Directeur Commercial et Marketing

Votre mission :

- Détermine les orientations stratégiques, les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en place, après analyse et évaluation des différentes composantes du marché.
- Elabore et propose à la direction générale la politique commerciale de l'entreprise.
- Anime, coordonne et contrôle, avec ses collaborateurs, les activités de conception et de mise en œuvre nécessaires au développement des ventes.
- Détermine et met en place la stratégie commerciale et marketing de l'entreprise en fonction des objectifs à atteindre fixés par la direction générale
- Encadre les équipes du service commercial
- Suit les évolutions du marché et assurer la veille concurrentielle
- Promeut l'image et la notoriété de l'entreprise

Votre profil :

- Issue(e) d'une formation de type Bac+2 à bac +4, vous justifiez d'une maîtrise des techniques de négociation commerciale et de management d'équipe associée à une grande expérience dans le domaine.
- D'un point de vue technique, vous maîtrisez les outils du pack office (Word Excel...).

Envoyer lettre de motivation et CV à : employons@gmail.com

Référence de l'offre (à préciser dans l'objet de votre courrier de candidature) : 1503



AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Assistant Technique Pêche
Nombre de poste : Un (01)
Durée du contrat : Douze (12) mois
Lieu d'exécution : Pointe-Noire

Dans le cadre de l'évolution des activités de **WCS Programme Congo**, le Programme Congo Marin recherche un Assistant Technique Pêche afin d'appuyer techniquement la mise en œuvre des activités du programme avec un accent particulier sur le renforcement des compétences de l'administration dans le suivi et la gestion de ses ressources halieutiques.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

Responsabilités principales

- Assister le Coordinateur du Programme Marin dans les tâches inhérentes à la bonne marche et au besoin du projet ;
- Evaluer les besoins, développer des protocoles de collecte des données et gérer les bases de données incluant :
- Appuyer les partenaires gouvernementaux et notamment la Direction Départementale de la pêche.

Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire (Bac+3 dans le domaine de la pêche, des ressources halieutiques, de l'environnement ou tout autre domaine similaire ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le milieu marin et/ou suivi de la pêche artisanale et industrielle serait un atout ;
- Une compatissance aigue du contexte Congolais et plus particulièrement de Pointe-Noire et de la côte serait un atout ;
- Avoir un bon niveau de maîtrise de l'outil informatique et de gestion de base de données – Office de SIG minimum ;
- Excellente capacité à travailler en équipe et à communiquer ;
- Expérience dans l'appui et la collaboration avec les administrations serait un atout ;
- Bonnes capacités à remonter des informations, Disponibilité (flexibilité) et être discret.

Supervisé par :

- Coordination Nationale,
- Coordinateur programme marin.

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : A Monsieur le Coordinateur du programme marin - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue Général de Gaulle –Plateau Ville – Brazzaville B.P : 14537, ou au bureau de terrain de Pointe-Noire quartier Mpita (Rond-point MPITA) rue LIBEMBI non loin de l'église Catholique et à l'adresse e-mail : romeobatissana@gmail.com au plus tard le **31 mars 2018**. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test.

Fait à Brazzaville, le 5 mars 2018

ANNIVERSAIRE

20 MARS 2013

20 MARS 2018

Louissette Mon Désir

Lentsouka Elenga

souffle sur ses cinq bougies.

Guillaume Ondzé, Hans
Lentsouka, Levine Diakasoni,
ses frères, amis et parents
lui souhaitent
un joyeux anniversaire.



AVIS DE RECRUTEMENT



Les Dépêches de Brazzaville recherche les vendeuses et vendeurs ambulants, dynamiques et motivés. Les personnes intéressées sont priées de se présenter le vendredi 30 mars 2018 à 10h00, avec leur pièce d'identité au siège social des Dépêches de Brazzaville, sis au n°84 boulevard Denis-Sassou – N'Guesso (Mpila) Brazzaville, République du Congo.

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Cara et La Mancha disputeront le tour de cadrage

Après avoir passé l'étape des seizièmes de finale, les deux représentants congolais attendent avec impatience le tirage au sort pour connaître à la fois leurs futurs adversaires et leur prochaine destination au tour décisif.

Le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) et La Mancha auront l'avantage de disputer, le 6 avril, leur match aller à l'extérieur comme le prévoit le règlement de la compétition, avant de recevoir, le 17 avril, lors de la manche retour. Le vainqueur de la double confrontation jouera la phase de poules de la 15e Coupe africaine de la Confédération dénommée Total.

Une bonne nouvelle pour le football national, d'autant plus que c'est pour la première fois depuis la nouvelle configuration de la compétition que le Congo réussisse à aligner deux de ses représentants à la porte de la phase de poules. En ballotage favorable après le 3-0 infligé à Union sportive

Ben Guerdane, les Aiglons ont courbé l'échine, le 18 mars en terre tunisienne (1-3), mais se qualifient grâce au but inscrit sur le terrain adverse. Le bourreau de l'US Ben Guerdane s'appelle Racine Louamba. Auteur du troisième but de Cara à Brazzaville, alors qu'il venait de remplacer Rox Oyoh, ce joueur a réédité l'exploit sur le terrain de l'adversaire. A peine rentré, il a permis à son équipe de rester en vie dans cette compétition en réduisant le score à 2-1 à la 72e mn.

Le Cara a ainsi imité La Mancha. Après avoir mis toutes les chances de son côté à Pointe-Noire en gagnant à l'aller par 3-0, La Mancha a terminé le travail le 16



Le gardien de la Mancha s'impose dans les airs (DR)

mars sur le terrain d'Al Ahly Shandy, en s'inclinant 1-2 au match retour. Duvald Ngoma avait mis le club ponténégrin à l'abri, en marquant le précieux but qui a compliqué l'équation du club soudanais. La Mancha doit aussi sa qualification grâce à un excellent Joe Ombanza, son jeune portier.

Cara et La Mancha vont croiser au tour de cadrage l'une des équipes éliminées en Ligue des champions, à savoir Aduana stars FC, Asec Mimosas de la Côte d'Ivoire, l'AS Vita club de Kinshasa, Bidvest Wits, CF Mounana du Gabon, El Hilal du Soudan, Génération foot, Gor Mahia du Kenya, MFM FC, Plateaux United FC, Rayons sport du Rwanda, Saint George d'Ethiopie, Uniao desportiva do Songo, Williamsville athlétic club, Young Africa et Zanaco FC.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Bulgarie, 26e journée, 1re division

Hugo Konongo est resté sur le banc lors de la défaite du Cherno More Varna face au Lokomotiv Plovdiv (0-1).

Chypre, 3e journée des play-down, 1re division

Ermis remporte un succès important face à Doxa (2-1) et revient à 1 longueur de son adversaire (deuxième et premier avec 36 et 37 points). Juvhel Tsoumou a été remplacé à la 64e tandis que Rahavi Kifoueti est resté sur le banc.

Espagne, 30e journée, 3e division
Peralada est tenu en échec par l'Atletico Baleares (0-0). Titularisé au poste de milieu gauche, Yhoan Andzouana est sorti à la 85e.

Italie, 29e journée, 1re division
Deuxième titularisation et deuxième passe décisive consécutives pour Senna Miangué lors de la victoire de Cagliari sur le terrain de Benevento (2-1). Un succès acquis dans les arrêts de jeu avec des buts inscrits aux 91e et 96e minutes. Le jeune international belge d'origine congolaise prolonge un corner de la tête pour Pavoletti sur l'égalisation sarde.

Lituanie, 5e journée, 1re division
Yven Moyo a été remplacé à la 56e lors de la défaite de Palanga à Trakai (1-3). Palanga est 7e et avant-dernier avec 2 points.

Portugal, 30e journée, 2e division
Lourde chute pour Gaius Makouta, averti à la 45e+2, et le Sporting Covilha sur le terrain de la réserve de Porto (0-3).

Serbie, 28e journée, 1re division
Score fleuve entre le Javor Ivanjica et Cukaricki (3-3). Sans Scott Bitsindou, absent de la feuille de match.

Slovaquie, 2e journée des play-offs, 1re division

Défaite du DAC Dunajska Streda sur le terrain du Slovan Bratislava (0-2). L'équipe d'Yves Pambou, aligné devant la défense, marque le coup avec cette deuxième défaite de la semaine (élimination mardi en Coupe).

Suisse, 25e journée, 2e division
Défaite d'Aarau et Igor Nganga sur le terrain de Wil (0-1).

Ukraine, 2e journée des play-down, 1re division

Sans Emmerson Illoy-Ayyet, blessé, l'Olimpik Donetsk est battu à domicile par Zirka (0-1).

Chypre, 3e journée des play-down, 1re division

Bernard Itoua est sorti sur blessure à la 6e minute lors du succès de l'Alki Oroklini sur Paphos (3-0).

Espagne, 29e journée, 1re division

Sans Merveil Ndockyt, resté sur le banc, Getafe l'emporte face à la Real Sociedad (1-2).

France, 26e journée, 3e division
Davel Mayela a joué l'intégralité du match nul de Laval à Consolat (2-2).

Pays-Bas, 28e journée, 1re division

Sans David Sambissa, laissé à disposition de la réserve, Twente est tenu en échec à domicile par Willem II (2-2). Pays-Bas, 25e journée, 4e division

David Sambissa était titulaire lors du carton des Jong Twente face au Magreb'90 (4-1).

Turquie, 26e journée, 1re division
Seul Delvin Ndinga était titulaire lors du match perdu par Sivasspor à Bursaspor (0-1). Le milieu défensif a joué l'intégralité de la rencontre, alors que Thievy Bifouma a remplacé Robinho à la 74e. Dzon Delarge est resté sur le banc.

Sivasspor est 8e avec 38 points, devant Bursaspor, 11e avec 33 points.

Ligue 1, 30e journée

Angers se donne de l'air en portant son avance sur la zone rouge à six points à l'issue de son succès sur Caen (3-0). Sous l'œil de Sébastien Migné, présent au stade Jean-Bouin, Prince Oniangué a marqué le 3e but angevin. Sa première réalisation de la saison en reprenant, de près et du gauche, un centre venu de la droite. Dans les rangs normands, Brice Samba est resté sur le banc, tandis que Durel Avounou était laissé à disposition de la réserve (et buteur).

Dijon rapporte un point de Montpellier (2-2). Alors qu'Eden Massouema et Arnold Bouka Moutou étaient absents côté dijonnais, Morgan Poaty était titulaire. Absent au marquage sur Saïd, sa responsabilité est entachée sur l'ouverture du score. Remplacé à la 84e mn, pendant que Montpellier menait 2-1. Sans Gilles Iloki, absent du groupe, Nantes prend un petit point chez la lanterne rouge, Metz (1-1).

Camille Delourme

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Un nul désolant pour Diabes noirs

Le derby qui a opposé, le 18 mars à Brazzaville, les jaune et noir à l'Etoile du Congo, en match remis de la 4e journée, s'est soldé sur un score de parité 1-1. Les Diablotins ont ainsi manqué l'occasion de consolider leur avantage à la tête du classement, rattrapés par AC Léopards qui a désormais dix-neuf points aussi.



Une phase de jeu au cours du match Diabes noirs-Etoile du Congo (Adiac)

L'équipe de Diabes noirs croyait plier le match. Dès la 8e mn, Prestige Mboundou a, en effet, ouvert la marque pour les Diablotins qui ont réussi à conserver l'avantage jusqu'à la pause. De retour des vestiaires, les Stelliens ont multiplié des occasions manquées. Il fallait attendre la 78e mn pour voir Eric Yema inscrire le but de l'Etoile du Congo, ramenant les deux équipes à égalité, jusqu'au coup de sifflet final.

Pour l'entraîneur de Diabes noirs, Clément Massamba, son équipe qui a l'ambition d'être championne cette saison n'a pas perdu la bataille. « Nous avons perdu deux points. Notre moral n'est pas entamé. Nous voulons occuper la première place cette saison. Il faut qu'on recule pour mieux sauter. », a-t-il déclaré. Selon lui, le fait pour ses poulains de passer dix jours sans jouer a freiné tant soit peu leur élan. Il espère tout de même que lors des prochains matches, ses joueurs vont se remettre.

L'entraîneur de l'Etoile du Congo, Roger Nianga, s'est dit satisfait de ce nul qui a permis à son équipe d'éviter la défaite. Ses poulains, a-t-il dit, ont manqué d'expérience. « Si j'avais une équipe mature, on pouvait l'emporter en inscrivant un peu plus de buts. », a-t-il indiqué. Toujours dans le cadre des matches remis de la 4e journée, à Pointe-Noire, AC Léopards de Dolisie s'est imposé devant Nico-Nicoyé par 1-0.

Rominique Makaya

KASAI

Présence militaire inquiétante dans le territoire de Kabeya Kamuanga

Les villages Lemba Lemba et Mupompa du territoire de Kabeya Kamuanga dans la province du Kasai sont en proie à des tourmentes. On y note une présence accrue des hommes en uniforme. Le cri d'alarme est donné ici par l'interfédérale du Kasai/Kabeya Kamuanga du parti Union pour le développement social et communautaire (Udesc), parti cher à Isaac Muamba Kalonji actuellement en séjour aux États-Unis d'Amérique.

Bien avant le SOS de cette formation politique, le chef coutumier Lemba Lemba Kela dénonçait sur Radio Okapi et sur Top Congo FM l'insécurité grandissante dans son village de Lemba Lemba, des morts d'hommes et l'errance de la population cherchant refuge dans la forêt. L'Udesc s'est aussi référée aux dénonciations de l'ONGDH Cefop/DH du 16 août 2017 qui exigeait une enquête sur des incidents, tout en condamnant l'usage disproportionné de la force par les policiers à l'encontre de la population. La députée Eugénie Tshika wa Mulumba, élue de Kabeya Kamuanga, déclarait en octobre 2016 : « Je dénonce ce qui se passe chez nous, dans notre territoire de Kabeya Kamuanga, spécialement à Kena Nkuma, le centre du territoire à Mupompa, Lemba Lemba, à Kadima Diba partout jusqu'à Munkamba, parce que les autorités du pays sont à la recherche des miliciens de Kamwina Nsapu ». Et elle avait appelé les dirigeants du pays « à intervenir rapidement pour ne pas exterminer un peuple abandonné à lui-même » et à la Communauté internationale de « faire pression sur tous les dirigeants surtout ceux qui ont une parcelle d'autorité sur ce territoire ».

En avril 2016, le quotidien Le Potentiel relevait également, dans un article de presse, la dénonciation du président de la société



Le territoire de Kabeya Kamuanga dans le Kasai

civile de Kabeya Kamuanga, Théophile Kazadi, et confirmé par l'administrateur du territoire, Sylvain Kankolongo, accusant les Forces armées de la RDC (Fardc) de tracter la population de Kabeya Kamuanga. Deux ans auparavant, soit janvier 2014, la presse évoquait des conflits, créés de toutes pièces selon l'Udesc, entre les habitants de Lemba Lemba et de Mpatu d'une part, affrontant depuis 2001 leurs frères de Dibaya des villages Tshisola et Kumande, de l'autre.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'Udesc note que tous ces appels relèvent d'un fond commun. Il s'agit d'attirer l'attention de l'autorité de deux Kasai sur les désastres découlant des conflits fratricides qui ont créé une grande désolation, et les troubles qui ont poussé les jeunes à l'incivisme et à l'errance, à l'exode et à l'exil. C'est le cas des enfants, petits-enfants et neveux du grand chef Lemba Lemba Bitangilayi Théo, Isaac Muamba Kalonji, leader du parti rivé sur le développement social

et communautaire, etc. Du jour au lendemain, ceux-ci se sont retrouvés tassés dans la brousse, pris entre deux feux, dépourvus des conditions de vie élémentaires, vivant dans un dénuement indescriptible à cause de l'injustice, de la pensée unique. « Plus ont s'adonnait à la délation du tenant du pouvoir, mieux on était vu et considéré, et moins on était exposé à la disette, à la prison, sinon à la mort certaine. Et le cas de Kamwina Nsapu en est bien une illustration récente », a indiqué un haut cadre de l'Udesc.

Ainsi, ces enfants, petits-enfants et neveux du grand chef Lemba Lemba ont survécu et subsisté dans cet état de misère absolue, jetés sur les chemins sans issus de l'exode, laissant derrière eux leur parti politique, l'Udesc, et de nombreux militants qui ont adhéré, cherchant l'espace d'expression et de liberté, de paix et de bonheur dans la dignité, en dénonçant le mépris et la haine. En attendant, toute cette population a été indexée et assimilée à l'opposition tradi-

tionnelle radicale à cause des positions souvent tranchées du feu Étienne Tshisekedi. Pourtant, cette population n'a commis une quelconque infraction devant mériter telle aversion de la part de l'autorité politique et administrative du pays, si ce n'est le fait de s'exprimer différemment, de manifester son désaccord sur la gestion de la res publica et contre les diktats du caïd de la région kasaienne. « Considérés comme des trouble-fête, tous ceux qui ont décrié le système de la pensée unique qui s'est installé au pays à la manière des pays totalitaires se sont exposés à des humiliations, des tortures et tant d'autres brimades, endurant des pires douleurs physiques et morales dans ces villages du territoire de Kabeya Kamuanga. C'est la raison de l'exil de Lemba Lemba Bitangilayi Theo et Isaac Muamba Kalonji afin de préserver leur vie », explique ce cadre de l'Udesc.

Entre-temps, l'opinion se demande sur les raisons réelles de ces troubles dans ces patelins du pays où il n'y a ni bitume, ni électricité, ni investissement et encore moins du travail. Toutefois, le territoire de Kabeya Kamuanga a vu naître feu Étienne Tshisekedi wa Mulumba, considéré comme le père de la démocratie congolaise, ainsi que bien des professeurs de renommée internationale, des évêques, curés catholiques et bien d'autres serviteurs de Dieu, etc. Est-ce que l'ombre de l'irréductible opposant d'Étienne Tshisekedi planerait, quoique mort sur ce territoire, de sa relégation au point que les habitants y perdent leur quiétude ? L'Udesc, pour sa part, demande à l'autorité provinciale et à ses services de diligenter une enquête afin de redonner à cette population désespérée l'espoir de vivre à nouveau dans la paix dans leur pays.

Martin Engimo

LUTTE CONTRE LA LÈPRE ET LA TUBERCULOSE

La province de la Tshuapa dotée de son premier bâtiment public

L'ouvrage moderne a été construit avec l'appui financier du Fonds mondial, par l'entremise de la Caritas Congo, en sa qualité de bénéficiaire principal, aux côtés du ministère de la Santé.

Le nouveau bâtiment construit dans la concession de l'Hôpital général de référence de Boende est constitué d'un bureau avec sanitaires pour le médecin coordonnateur provincial, d'un secrétariat, d'un bureau du logisticien, de celui du superviseur de la lèpre et kinésithérapeute, d'un bureau du superviseur de tuberculose. Il comprend aussi un bureau du pharmacien, un dépôt pharmaceutique, un bureau pour la comptabilité, une caisse, une salle de réunion et des sanitaires. Le bâtiment annexe devra servir au contrôle microscopique. Il compte trois locaux, dont le CDCU, une salle pour l'appareil Gene-Expert. La cérémonie de remise provisoire de ce bâtiment s'est déroulée dernièrement à Boende, en présence du vice-gouverneur de la Tshuapa, Richard Mboyo Iluka. Celui-ci a rendu un hommage mérité au chef de l'Etat, Joseph Kabila, pour avoir

inscrit dans ses priorités la lutte contre les maladies endémiques, dont la tuberculose, le VIH-sida et le paludisme. Il a, par ailleurs, promis que le gouvernement provincial veillera à la bonne utilisation de ce bâtiment.

Pour Richard Mboyo Iluka, la cérémonie de réception du nouveau bâtiment rénové de la coordination provinciale lèpre-tuberculose a une double signification. D'abord la construction de nouvelles infrastructures comme un grand défi dans le chemin de la modernisation de la province. Ensuite, l'homme qui est au cœur de l'intérêt de l'action du gouvernement de la Tshuapa se bat pour l'amélioration des conditions de travail des professionnels de santé, favorisant celle de la lutte contre la tuberculose. « Le Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) que je représente ici est fier de voir ce bâtiment érigé », a déclaré, pour sa part, le Dr Emery Yassankia Kilolo, chef de Division de prise en charge à l'unité centrale du PNL. Cela cadre avec l'un des objectifs de son programme, à savoir le renforcement des capacités institutionnelles pour la lutte contre la tuberculose.



La vue externe du bâtiment de la coordination lèpre et tuberculose à Tshuapa

De son côté, l'ingénieur Alidor Bangu, chargé des infrastructures de la Caritas Congo, remettant les clés du bâtiment au représentant du directeur du PNL, a loué les bons rapports entre ce programme et Caritas. « Je suis dans la joie de vous remettre ces clés. Votre acceptation est le signe de la bonne collaboration qui a

existé entre Caritas Congo Association à but non lucratif (ASBL) et le PNL. Cette collaboration ne va pas s'arrêter là. Elle va continuer », a-t-il promis.

En effet, après avoir visité le bâtiment et son annexe rénovés sous la conduite du chargé des infrastructures de Caritas Congo ASBL, la commission de récep-

tion ad hoc a jugé les travaux réalisés conformes aux spécifications techniques et recevables sans réserves. Une liste de suggestions a été dressée pour l'équipement moderne du bâtiment ainsi que pour la fourniture de l'énergie solaire, tel que convenu avec le PNL.

Aline Nzuzi

FOUILLE DES TÉLÉPHONES

Une autre forme de tracasserie prend racine à Kinshasa

Il ne fait plus bon, par ces temps qui courent, de se promener dans la ville capitale avec un Smartphone contenant des vidéos ou toute autre image en rapport avec les dernières manifestations ayant émaillé la vie politique de la RDC, au risque de se faire appréhender par des personnes assimilables aux agents des forces de l'ordre.

Les détenteurs des types de téléphones modernes sont astreints dorénavant à supprimer tout contenu tendant à présenter l'actuelle équipe au pouvoir sous un mauvais jour, au risque de passer un mauvais quart d'heure. La ténacité observée par les éléments de la police dans leur quête effrénée de mettre la main sur des images dites « compromettantes », inquiète et suscite bien d'interrogations. Tout se passe curieusement à la barbe de l'inspecteur provincial de la police /ville de Kinshasa qui a déclaré récemment n'avoir pas souvenance d'une quelconque instruction donnée dans ce sens. Nonobstant son rappel à l'ordre, les récalcitrants, eux, continuent à traquer les paisibles citoyens soumis régulièrement à des fouilles avec, à la clé, la confiscation des téléphones au contenu jugé « litigieux ».

De nombreux Kinois ont, en effet, payé un lourd tribut pécuniaire en contrepartie de leur libération après leur arrestation. Les policiers véreux et inciviques, par dessus-tout, ont poussé l'outrecuidance jusqu'à déverrouiller, sur fond de menaces et d'intimidations, les téléphones arrachés des mains de leurs propriétaires pour accéder à leurs comptes Facebook ou autres. Toutes les publications sont alors passées au peigne fin et gare à celui qui trimballerait une vidéo « osée ». Les marches du 31 décembre 2017 et du 25 février initiées par les laïcs catholiques leur ont servi de prétexte pour intensifier la traque contre tout détenteur d'images relatives à ces manifestations. Sur ordre de qui ? Personne ne le sait.

Une violation de la loi

De tels actes, à en croire le coordonnateur de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) « violent les dispositions de la loi sur les télécommunications qui interdisent l'interception ainsi que la consultation des messages et autres communications d'un citoyen sans autorisation au préalable du procureur général ». Kimponzo Mayala, journaliste de son état, avait dernièrement fait les frais de cet activisme outrageant des

éléments se présentant comme appartenant aux services de renseignement alors qu'il rentrait paisiblement chez lui. Après l'avoir soumis à une fouille systématique, ils découvriront dans son portable une vidéo du prêtre protestant François David Ekofu, critiquant vertement le régime lors du culte célébré à l'occasion de la commémoration du 17^e anniversaire de l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila. L'infortuné termina sa journée entre quatre murs dans les geôles des services de sécurité avant d'être relâché, dépouillé de son téléphone.

Tatiana Nigam Miandabo a, quant à elle, été carrément contrainte de basculer dans la clandestinité au lendemain de son arrestation, il y a quelques jours, par des policiers à hauteur de l'avenue de la libération. Les photos du corps sans vie de Rossy Mukendi Tshimanga baignant dans son sang trouvées sur son portable avaient suffi pour sceller son sort. Son statut de membre actif du mouvement « Collectif 2016 » créé par cet activiste des droits de l'homme, abattu le 25 février à la suite d'une marche des chrétiens catholiques, n'a fait que renforcer les policiers dans leur conviction et dans la multiplication des griefs pouvant justifier

son arrestation. Cependant, le relâchement de la jeune dame, négocié à prix d'or, ne lui a pas exempté des poursuites dont elle fait actuellement l'objet, rajoutant ainsi à une insécurité déjà grandissante du fait de sa proximité avec un mouvement pro démocratie. Originaire de Mweka, cette collaboratrice de feu Rossy Mukendi ne sait plus à quel saint se vouer et demande protection tout en s'interrogeant sur le sort de Bertine Mateleza, une autre membre de l'association dont elle est sans nouvelles depuis des lustres.

Un avocat membre d'une formation politique soutenant la candidature de Moïse Katumbi à l'élection présidentielle de décembre 2018 aurait été récemment arrêté par le service de renseignement militaire qui aurait retrouvé sur son téléphone des photos de l'ex-gouverneur du Katanga, a dénoncé l'Acaj au cours d'une rencontre avec la presse.

Fouilles pour du beurre

Ces cas sont loin d'être isolés et s'insèrent dans un contexte social qui ne rassure guère, où la sécurité des personnes et de leurs biens ne tient plus qu'à un bout de fil. A l'entrée de certains services stratégiques de l'Etat, apprend-on, les éléments

commis à la sécurité des lieux s'adonnent ces derniers temps aux fouilles des téléphones jusqu'à entrer dans l'intimité de leur contenu, au motif de rechercher les fameuses vidéos et images « compromettantes ». Leur expliquer le fonctionnement des réseaux sociaux où n'importe qui peut balancer n'importe quoi sans forcément demander votre avis relève d'une perte de temps et d'énergie. « Ces gars ne comprennent rien. Dès qu'ils tombent sur une photo ou une image qui ne les satisfait pas, ils vous créent des ennuis. », commente Etienne Yalunde, juriste.

La nuit tombée, il devient fréquent à Kinshasa de voir des policiers investir certains coins de la ville, embusqués et tapis dans l'ombre, cherchant à prendre de surprise les fêtards et autres couche-tard qui rentrent au bercail aux heures indues de la soirée. Ces policiers ne sont pas tous animés d'un esprit républicain. La plupart ont trouvé dans cette chasse immodérée d'images jugées attentatoires à la sécurité intérieure, un prétexte pour se faire du beurre en surfant sur la naïveté d'une population kinoise qui accepte tout, sans le moindre discernement.

Alain Diasso

ARTISANAT

Bernadette Kudiakubanza, le témoignage d'une femme qui lutte contre la pauvreté

La veuve et mère de quatre filles a été approchée par le Réseau des journalistes amis de l'enfant, le week-end dernier, lors d'une descente dans les communes périphériques de la N'Sele et Kinkole, à Kinshasa, à l'occasion de ce mois de mars dédié à la femme.

Bernadette Kudiakubanza est l'une des femmes qui se bat pour la survie de sa famille. Veuve et mère de quatre filles, elle ne se plaint pas trop pour nouer les deux bouts du mois. Grâce à son ONG, l'Association des femmes couturières et menuisières (AFCM), créée depuis 2004 à Mikonga II, dans la commune de la N'sele où elle réside, cette femme, la quarantaine, encadre les filles mères en leur apprenant un métier.

Aujourd'hui, par ce travail d'encadrement de la jeunesse et des personnes de troisième âge, la présidente de l'AFCM jouit d'une renommée incontestée

dans son quartier. Promotrice de l'école primaire Sainte-Bernadette, à Mikonga II, Bernadette Kudiakubanza encourage les femmes à apprendre un métier pour être utile à leur famille et à leur pays. Raison pour laquelle, elle n'hésite pas à former d'autres femmes en tricotage, métier qu'elle a aussi appris avec le soutien de son défunt mari. Elle est fière de partager son expérience.

Quand elle s'est mariée, explique-t-elle, elle ne savait rien faire, si ce n'est mettre au monde. Son mari qui voulait qu'elle apprenne un métier l'a inscrite dans un centre où elle a appris le tricotage, puis elle est devenue formatrice d'autres femmes chez elle. « *Ma maison s'était transformée en un centre d'apprentissage où beaucoup de femmes venaient apprendre à tricoter. Pour m'aider à bien évoluer, mon mari m'a acheté un terrain sur lequel nous avons construit une maison ensemble et aujourd'hui, c'est une ONG qui a vu jour depuis 2004. Je fais le tricotage, la coupe et couture. J'ai une école et j'encadre les filles mères et leurs enfants. J'héberge aussi les personnes de troisième âge.* », a-t-elle confié.

Spécialiste en fabrication des sacs à partir des sachets, Bernadette Kudiakubanza s'adonne aussi à l'agriculture, en cultivant un peu de tout : manioc, légumes, arbres fruitiers, etc. A la récolte, ses produits sont mis en vente. « *Ce que je gagne me permet de scolariser mes enfants, de financer mon ONG, parce qu'il n'y a personne qui nous aide. Je travaille avec mes propres moyens. C'est pourquoi, je lance un appel aux hommes et femmes de bonne volonté de nous venir en aide pour continuer à encadrer la jeunesse ; en particulier les jeunes filles pour qu'elles ne soient pas exploitées abusivement.* », a-t-elle indiqué.

Aline Nzuzi

SOUS-TRAITANCE

Un mois pour mettre en place les mesures d'application de la loi

C'est le délai fixé par le ministère des Petites et moyennes entreprises (PME) au Comité de pilotage chargé d'élaborer un programme de vulgarisation et de mise en œuvre de la loi qui régit cette matière depuis le 8 février 2018. Le déclenchement de ce processus vient marquer la fin d'un moratoire de douze mois avant l'entrée en vigueur de la nouvelle législation.

Institué officiellement par arrêté ministériel du 9 mars, le Comité est entré en service effectivement le 15 mars. Sa mission est d'aider à la mise en œuvre des mesures d'application de la loi sur la Sous-traitance, c'est-à-dire la réflexion et la proposition des mesures concertées d'application afin que le Gouvernement central puisse, dans un délai maximum d'un mois, les implémenter sous forme de décisions. Plusieurs animateurs désignés en fonction des critères établis par la loi et plusieurs autres représentants vont siéger au sein de ce Comité. Concrètement, il s'agit d'une structure élargie qui intègre finalement toutes les parties prenantes. Du côté du gouvernement central, il y a les délégués de la Primature, l'Économie nationale, les Finances, les Mines, les PME, l'Agriculture, la Jeunesse et bien entendu l'organe technique du ministère du Plan, en l'occurrence l'Anapi. Bien entendu,

les provinces prennent également une part importante à ces travaux. Du côté du monde des affaires, il faut signaler la participation des grandes associations comme l'Opec, la FEC, la Copemeco, la Fenapec et la FNJEC.

La loi sur la sous-traitance revêt un enjeu majeur pour les PME congolaises qui espèrent ne plus être exclues de la vie économique nationale. Selon les indiscretions du ministère des PME, le gouvernement central va privilégier la concertation dans l'application de la loi sur la sous-traitance. Toutefois, les grands enjeux se dessinent pour les PME congolaises dans le secteur minier qui reprend du poil de la bête. Les miniers ont besoin de recourir à des partenaires crédibles pour certains services réguliers comme les différentes fournitures, etc. Tout le sens du défi actuel est d'encourager le partenariat entre les grandes sociétés minières (ou autres) et les PME congolaises. L'espoir est d'autant plus permis aujourd'hui que le ministère des PME s'est lancé ces derniers mois à la constitution d'une véritable base de données des PME locales et à la mise en œuvre d'une politique plus pragmatique d'accompagnement des PME dans les secteurs aussi stratégiques que l'agro-industrie, le bois et la transformation des produits.

Laurent Essolomwa



Bernadette Kudiakubanza dans son atelier de fabrication de sacs

VIH/SIDA

Le taux de prévalence de la maladie chez les professionnelles du sexe inquiète

Le rapport réalisé par l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBF) révèle des indicateurs très alarmants au Congo, en général, et à Pointe-Noire, en particulier.

Le coordonnateur de l'ACBF, Clément Mvembé, a indiqué récemment: « D'après une enquête comportementale couplée à la sérologie VIH chez les professionnelles de sexe HS des détenus du Congo menée en 2012 par l'ACBF, la prévalence VIH-sida chez les professionnelles du sexe est largement au dessus de la moyenne générale, 5,5% ». Il s'exprimait ainsi lors de la signature des conventions entre ASI et les centres de santé intégrés en vue du projet Renforcement de l'accès à des services de santé de qualité pour les filles en situation de vulnérabilité et les professionnelles du sexe (PS) à Brazzaville et Pointe-Noire. L'enquête a porté sur les professionnelles du sexe (PS) et les jeunes filles mineures en situation de prostitution. Selon le représentant de l'ACBF dans la ville océane, la prévalence de VIH-sida chez les PS dépasse largement la moyenne générale.



De gauche à droite, Cyr Dibala, Napoléon Nzaba et Clément Mvembé Adiac

« Les PS constituent non seulement un public très marginalisé, stigmatisé mais également vulnérable », a-t-il indiqué.

Sensibilisant le public à cette situation, il a souligné que les PS vivent dans un environnement insalubre lié à leur condition. Avec des grossesses non suivies, elles se distinguent par l'utilisa-

tion des médicaments contre-faits, facilitant ainsi les infections au paludisme, au VIH-sida et à la tuberculose. On note chez les jeunes filles mineures en situation de prostitution de survie, l'accès inégal aux soins de santé et près de la moitié (75%) déclare ne pas avoir accès à des services de santé, d'après une

enquête menée par ASI en 2014, a ajouté Clément Mvembé. D'une manière générale, leurs charges quotidiennes ne répondent pas avec leur revenu insuffisant et irrégulier. Elles partagent leur gain avec leur protecteur et font face aux taxations illégales de la police. Cependant, la consommation d'alcool ou des stupé-

fians esthétiques fait partie de leur quotidien.

Ces filles sont ignorantes des informations sur certaines pathologies liées à leur activité et sur les services de santé disponibles. Elles sont pour la plupart analphabètes et peu d'entre elles ont été à l'école. D'où le manque d'information sur les risques courus. De même, l'accès à l'eau est un calvaire pour ces filles. Par ailleurs, elles sont victimes de stigmatisation et de discrimination de la part des professionnels de la santé et du grand public. Pour lutter contre les inégalités et les injustices que subissent les PS et les filles mineures en situation de prostitution, le coordonnateur de l'ACBF Pointe-Noire a appelé les différentes parties signataires du projet de Renforcement de l'accès à des services de santé de qualité pour les jeunes filles en situation de vulnérabilité et les professionnelles du sexe à Brazzaville et Pointe-Noire au respect des accords.

Notons que ce projet est financé par Initiative 5% pour une durée de deux ans.

Charlem Léa Legnoki

COMMUNIQUE

Aimé Mesmin Boussa, président de l'**Association Ekongo-Plateaux**, informe tous les adhérents et sympathisants que le programme relatif au retrait de deuil du 31 mars 2018 à Ollombo se présente de la manière suivante :

- **Dimanche 25 mars** : danse en plein air de 15h à 20h au siège sis 65 rue Benin à Mikalou / Brazzaville ;
- **Jeudi 29 mars** : danse en plein air de 15h à 20h au siège
- **Vendredi 30 mars** : permanence de 10h à 15h, le point des préparatifs du voyage au siège ;
- **Samedi 31 mars** : 8h30' départ.

SPORT DE MAINTIEN

Le Groupe Charden Farell organise une marche pour ses agents féminins

L'activité initiée par la micro finance a réuni, le 18 mars à la côte sauvage de Pointe-Noire, à l'occasion du mois de la femme, plus de deux cents femmes ainsi que des clients et commerçantes.



Une vue des participantes à la marche sportive crédit photo Adiac

« Le sport est important dans le milieu professionnel. Voilà pourquoi le Groupe Charden Farell a tenu à organiser cette marche sportive pour maintenir les agents en bonne santé mais aussi pour éviter les maladies dues au stress, au surpoids et aussi aux complications cardio vasculaires. », a expliqué Harrysh Samba, chef d'agence Charden Farrel Grand marché, ajoutant : « Quand dans une entreprise les agents tombent souvent malades, c'est une perte pour celle-ci qui doit dépenser à tout moment de l'argent pour les soins mais aussi pour les agents eux-mêmes car ce n'est jamais gai pour un agent de tomber malade ».

Harrysh Samba a ajouté que cette première édition qui sera suivie d'autres du genre est aussi une façon pour leur

micro finance de créer la cohésion avec ses clients. Pour Bernard Loussian-goyi, l'un des responsables au sein du groupe, il était judicieux de s'assurer de la bonne santé des agents car des journées entières dans les bureaux les exposent ainsi à beaucoup de maladies dues à l'immobilité.

De nombreuses participantes à cette marche ont loué l'initiative en souhaitant qu'elle se déroule régulièrement, la plupart d'entre elles n'ayant toujours pas le temps de s'adonner à la pratique sportive.

Les participantes ont également suivi des conseils d'un médecin afin de se maintenir toujours en bonne santé. Des animations diverses ont mis fin à cette activité.

Hervé Brice Mampouya

HOMMAGE

Le PCT se souvient de Marien Ngouabi

Le 41e anniversaire de la mort de l'ancien président du Congo a été célébré, le 18 mars à Pointe-Noire, sur le thème « Marien Ngouabi, un exemple de modestie, de conviction et de détermination dans la lutte contre les antivaleurs ».

L'activité a été placée sous la houlette de Victore Foudi, président de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) de Pointe-Noire. C'est exactement à 14 h 30 que l'alarme marquant l'heure de l'assassinat du président Marien Ngouabi, fondateur du PCT, a retenti dans l'enceinte du siège de cette formation politique de la ville océane, suivie par le dépôt de la gerbe de fleurs sur la stèle érigée à son image par Victor Foudi. L'on a appris de l'évocation du thème faite à cette occasion que le fondateur du PCT était un homme d'une modestie et d'une sobriété légendaires. Il saluait toutes les personnes qu'il rencontrait au grand plaisir de la population. Pour cela, il est considéré par les membres de ce parti comme un homme politique atypique, engagé et déterminé. Selon cette évocation, Marien Ngouabi a axé son combat

contre plusieurs antivaleurs, notamment le népotisme, le tribalisme, le régionalisme, la fraude, la concussion, le favoritisme, le détournement des fonds publics et autres. Interrogé sur le sens du thème choisi cette année, Jean Théophile Ilobakima, secrétaire fédéral chargé de l'organisation et des ressources humaines du PCT Pointe-Noire, a eu les mots suivants : «*Le thème de cette commémoration invite l'ensemble des membres du PCT, en général, et ceux de la ville côtière, en particulier, à redoubler plus de vigilance en vue de barrer la route aux auteurs des comportements irresponsables et déviants afin d'assumer les lendemains meilleurs à la République du Congo.*»

Rappelons que Marien Ngouabi a été assassiné le 18 mars 1977, cinq jours après avoir rencontré les femmes de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo. Au cours de cette rencontre, il avait déclaré : «*Lorsque ton pays est sale et manque de paix durable, tu ne peux lui rendre sa propreté et son intégrité qu'en le lavant avec ton sang* ». Ainsi, cette déclaration fait penser aux membres de ce parti à une



Les membres du PCT Pointe-Noire

catégorie d'hommes dont le passage sur terre reste à jamais graver dans la mémoire collective d'un peuple. Ces retrouvailles ont

connu la présence d'Alexandre Honoré Paka, membre du bureau politique de ce parti.

Séverin Ibara

MUSIQUE

Le premier maxi single de Darcy le Parrain bientôt sur le marché

Originaire de Brazzaville et leader du groupe Star Musica, l'artiste va lancer son oeuvre intitulée «Face à face» d'ici à deux mois.



Darcy le Parrain crédit photo Adiac

de dévoiler un peu plus son projet à travers un entretien avec «*Les Dépêches de Brazzaville*». «*Cela fait près de trois ans que nous avons commencé à travailler sur ce projet. Mon producteur et moi, nous avons fait un travail de fond d'une manière professionnelle. Aujourd'hui, l'album est presque fini. Plus que deux mois et le public va découvrir un produit*

de qualité, avec des chansons qui ne vont jamais tomber dans l'oubli. », a dit Darcy le Parrain. En effet, pour son tout premier opus, le public va découvrir l'immense talent de cet artiste polyvalent qui s'est forgé une réputation à toute épreuve depuis un certain temps. Son timbre musical et son style font de lui l'un des gardiens de l'authenticité de la rumba congolaise. Ses chansons parlent d'amour et des faits sociaux dans un style propre à lui-même. Il arrive à toucher toutes les couches sociales. Notons que pour la promotion de son maxi single, Darcy le Parrain, accompagné de son producteur, va effectuer une tournée nationale et africaine.

Hugues Prosper Mabonzo

L'attente est presque finie pour les fans de Darcy le Parrain, son tout premier maxi single vient d'être dévoilé. Pour accompagner l'annonce de la sortie officielle de cet opus, l'artiste a lâché sur les chaînes de la place un extrait exclusif, comme pour marquer son soulagement d'avoir enfin achever le projet. Le clip a épaté de nombreuses personnes qui attendent découvrir le reste de l'album. Entre les voix douces et les ballades instrumentales, ce maxi single est un vrai bonheur pour les oreilles. Composé de quatre titres parmi lesquels «*Face à face*», «*Tania*», «*Sacrifice*» et «*Envoûtement*», ce maxi single est produit par la maison Mb production que dirige Médard Bongo. Mais en attendant sa sortie officielle, Darcy le Parrain a décidé

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE





UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Chemises à rabat



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

DONATION

L'ambassade d'Italie et le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza soutiennent l'école spéciale Case Dominique

Les deux institutions ont apporté, la fin de la semaine dernière à Brazzaville, une aide multiforme en nature et en espèce au centre spécialisé pour enfants avec handicap.

L'ambassadeur d'Italie en République du Congo, Andrea Mazzella, et la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, ont remis un don à l'école spéciale Case Dominique, dans le troisième arrondissement, Poto-Poto. Ce don comporte, entre autres, des jeux éducatifs, des instruments de musique, du matériel didactique et des denrées alimentaires. Un chèque y a été également remis pour subvenir aux besoins d'aptitudes des enseignants.

Cette aide est la bienvenue pour cette école spécialisée, placée sous la supervision de la sœur Ida Pélagie Louvouandou, dont les animateurs font un travail extraordinaire. Expliquant le sens de ce geste, l'ambassadeur Andrea Mazzella a déclaré: « Nous sommes venus aider cette école à survivre et à évoluer. C'est cela l'esprit qui nous amène aujourd'hui. On sait que c'est un petit geste, ce n'est pas la solution, mais on veut soutenir et encourager les gens qui travaillent ici, parce qu'ils font un grand travail. Je me réjouis que l'ambassade d'Italie et le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza posent cet acte qui est important pour ces enfants défavorisés. Nous tenons, une fois de plus, à féliciter celle qui est en charge de

ritable école de la vie où l'on enseigne la persévérance, le courage, le respect de l'autre, la patience et par-dessus tout,

la sœur Ida Pélagie Louvouandou, a remercié les donateurs. « C'est une action de grâce. Je remercie le Seigneur; parce que c'est son

cent dix-sept élèves tout niveau confondu. Elle fonctionne dans un système spécial où il y a d'abord une classe de remise en confiance



L'ambassadeur d'Italie et la directrice générale du Mémorial remettant le don à la sœur Ida Pélagie Louvouandou/Adiac

la supervision de cette école. J'espère que prochainement, nous pourrions de nouveau apporter une autre contribution ».

Après la remise du don, Béline Ayessa a réagi en ces termes : « Lorsqu'on arrive ici, on voit bien que ce centre est une vé-

l'amour. Quand on voit ce qui se fait ici, on réalise aisément le sens de l'existence humaine et le pourquoi de notre présence sur terre. Ce sont des gestes qui restent et qui résistent à l'usure du temps. » Bénéficiaire du geste, la coordonnatrice de cette école,

œuvre, celle d'accompagner les jeunes, leur donner de l'espoir. C'est pour le Seigneur qu'on le fait. Je dis merci à ceux qui ont été des canaux pour pouvoir faire cette œuvre. », a-t-elle déclaré.

Signalons que l'école spéciale de Poto-Poto regorge en son sein trois

(classe de détraumatisation) selon les problèmes de l'enfant. Après, commence la scolarité normale avec une classe de la maternelle jusqu'en cinquième. Pour l'instant, cet établissement n'a pas encore de collège spécial.

Bruno Okokana

SOUDAN

La Banque mondiale accorde 5 millions de dollars pour réduire les émissions liées à la déforestation

La Banque mondiale a accordé cinq millions de dollars américains au Soudan pour l'aider à réduire les émissions causées par la déforestation et la dégradation du milieu forestier, a annoncé dimanche un responsable soudanais.

Mohamed Othman al-Rebaki, ministre soudanais des Finances, a déclaré que cette aide est « un fonds supplémentaire concédé par la Banque mondiale, après la réussite de la première phase du programme de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation du milieu forestier ».

Le ministre des Finances a rencontré à cette occasion Adama Coulibaly, représentant local de la Banque mondiale.

« Cette aide est soumise par la banque à obligation d'être dépensée dans ce programme », a ajouté Othman al-Rebaki. Le programme en question, REDD+, a été mis en place, il y a six ans, avec le Soudan dans le but de réduire les émissions, de lutter contre la sécheresse et de réduire la pauvreté dans le pays.

Le programme REDD+ est un projet de lutte contre les effets du changement climatique. Il est soutenu par le programme de l'ONU pour la Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD), et vise à établir des partenariats avec des pays en voie de développement pour les aider à appliquer les exigences du REDD+ et à atteindre les objectifs fixés par l'ONU pour recevoir les paiements subséquents.

REDD+ vise à définir des critères pour mesurer et classer les forêts, à mettre en place des programmes de suivi, et à évaluer et vérifier le respect des accords de lutte contre le changement climatique financés par la Banque mondiale et divers autres bailleurs.

Xinhua

VIENT DE PARAÎTRE

«Le roman historique de la Conférence nationale souveraine» de Mfumu

L'ouvrage de 358 pages est une compilation des dépêches de « l'Agence congolaise d'information » publiées pendant le temps qu'a duré la Conférence nationale souveraine, du 25 février au 10 juin 1991.

L'auteur a affirmé que la complexité des sujets abordés ainsi que les péripéties connues au cours des retrouvailles nationales justifient le titre de l'ouvrage. Par ailleurs, Mfumu Di Fua Di Sassa a indiqué que du multipartisme, il ne retient que la liberté de la presse.

Selon lui, cinq mois d'échange sur la vie du Congo pendant la conférence nationale souveraine ont été un échec. « Au fond, au vu des acteurs présents dans la salle, la conférence nationale, cette montagne d'illusions et de prétentions, allait accoucher d'une souris. La moisson fut maigre. », écrit l'auteur.

En outre, Mfumu s'interroge sur les avancées positives enregistrées par le Congo depuis la fin de la conférence. Sa réponse est mitigée. « Une transition non maîtrisée aux conséquences dramatiques, une nouvelle Constitution qui posa très rapidement des problèmes d'interprétation, tout au long de la première République post-conférence nationale, la guerre du 5 juin a fermé



Dr Mfumu Di Fua Di Sassa

la parenthèse de la Conférence nationale souveraine, ouverte avec la transition dirigée par le Premier ministre, André Milongo. », a-t-il noté.

De son côté, lisant entre les lignes l'ouvrage, le Pr Grégoire Lefouoba a exhorté les Congolaises et les Congolais à consulter régulièrement ce livre qui, selon lui, fournit des matériaux indispensables pour porter les mots et examiner les maux qui enferment

la pratique politique au Congo. « Le livre que vient de publier Mfumu est une invite à reconstruire de manière digne notre histoire en la cap-

tant des méandres de l'oubli volontaire, de la manière honteusement sélective, comme le suggère fort opportunément Paul Ricœur. », a indiqué Grégoire Lefouoba, avant de conclure que cet ouvrage est un miroir pour tous ; s'interrogeant par la même occasion sur ce que sont devenus les actes de la conférence nationale souveraine.

« L'histoire ne s'invente pas, mais elle peut être déformée, la vérité non plus ne s'invente, elle est. Seul le mensonge est une invention, car il est construction de l'esprit. », a-t-il conclu.

Qui est Mfumu ?

Docteur en Sciences de l'information et de la communication, il a occupé plusieurs fonctions dans l'administration publique congolaise avant de démissionner de la fonction publique en 1982. Il est auteur de plusieurs ouvrages sur les différents aspects de la culture. Il a été également fonctionnaire international au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique.

Roger Ngombé